

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

# PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Vers une reprise difficile

OCT  
2020



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne**

**Vers une reprise difficile**

**20**

©2020 International Monetary Fund  
Édition française ©2020 Fonds monétaire international

Édition française

Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI sous la direction de Marc Servais

Correction : Monica Nepote-Cit, Sophie Ruberti et Van Tran

PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : a difficult road to recovery

Other titles: Sub-Saharan Africa : a difficult road to recovery |  
World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2020. | Oct. 20. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9781513557601 (English Paper)

9781513557977 (French Paper)

9781513558042 (French Web PDF)

9781513558035 (French ePub)

Subjects: LCSH: Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan | Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic development—Africa, Sub-Saharan.

Classification: LCC HC800.R43 202s

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (USA)

Tél. : (202) 623-7430 Téléc. : (202) 623-7201

Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)

[www.imf.org](http://www.imf.org)

[www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>IV</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>V</b>
<b>Vers une reprise difficile</b> .....	<b>1</b>
Évolution récente et perspectives .....	1
Les aléas qui influent sur les perspectives .....	5
La riposte face à la crise .....	6
Dégager une marge pour relancer la croissance .....	9
L'importance des financements extérieurs .....	13
Construire un avenir meilleur .....	14
<b>Appendice statistique</b> .....	<b>19</b>
<b>Encadrés</b>	
1.1. Évolution des finances publiques liée à la COVID-19 .....	16
1.2. La COVID-19 et la dette publique en Afrique subsaharienne .....	17
1.3. Répondre aux besoins de financement de la région .....	18
<b>Graphiques</b>	
1.1. Afrique subsaharienne : écarts des indices obligataires par rapport à la référence américaine .....	1
1.2. Afrique subsaharienne : envois de fonds selon leur origine, 2010–20 .....	2
1.3. Échantillon de pays : nouveaux cas de COVID-19, 2020 .....	2
1.4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, données et prévisions immédiates, 2018–20 .....	3
1.5. Afrique subsaharienne : arrivées de vols dans les pays tributaires du tourisme, 2018–20 .....	3
1.6. Afrique subsaharienne : PIB réel, 2019–24 .....	3
1.7. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : inflation des prix de l'alimentation, 2018–20 .....	4
1.8. Afrique subsaharienne : durée nécessaire à la reprise .....	5
1.9. Afrique subsaharienne : risque lié à la dette pour les pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2015–20 .....	6
1.10. Échantillon de pays : riposte budgétaire à la COVID-19, 2020 .....	7
1.11. Échantillon de pays : solde budgétaire et dette publique, 2018–22 .....	7
1.12. Afrique subsaharienne : variations des taux directeurs depuis janvier 2020 .....	8
1.13. Afrique subsaharienne : pression sur le marché des changes, 2019–20 .....	11
1.14. Afrique subsaharienne : indice de développement humain, 2007–20 .....	12
1.15. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : revenus par rapport à 2019 .....	13

## Remerciements

L'édition d'octobre 2020 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Andrew Tiffin, sous l'autorité de Papa N'Diaye et Catriona Purfield.

L'équipe était composée de Cian Allen, Aqib Aslam, Reda Cherif, Seung Mo Choi, Xiangming Fang, Michael Gorbanyov, Cleary Haines, Shushanik Hakobyan, Franck Ouattara, Henry Rawlings et Manchun Wang. Elle a bénéficié de contributions d'Ivohasina Razafimahefa.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport, assistée d'Erick Trejo Guevara.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence « sans objet », (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- Le signe – entre des années ou des mois (par exemple 2019–20 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2019/20) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

## Résumé

### Panorama des Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne d'octobre 2020

- Confrontés à une crise sanitaire et économique sans précédent, les pays ont agi rapidement afin de protéger leurs populations du pire de la crise. Toutefois, face aux coûts économiques et sociaux élevés, beaucoup d'entre eux rouvrent leur économie.
- Les perspectives actuelles pour 2020–21 sont globalement inchangées par rapport à la mise à jour de juin. Selon les projections, l'activité en 2020 devrait subir une contraction de 3,0 %, ce qui reste le plus mauvais résultat jamais observé. Cela représente une diminution du revenu réel par habitant de 5,3 %, ce qui ramène le revenu par habitant aux niveaux de 2013. Pour 2021, la croissance régionale devrait se redresser modestement à 3,1 %.
- Ces perspectives risquent d'être révisées à la baisse, notamment en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19, de la résilience des systèmes de santé de la région et de l'accès aux financements extérieurs.
- Les dirigeants qui ambitionnent de relancer leur économie disposent aujourd'hui de ressources moins abondantes et devront probablement opérer des choix difficiles. D'après les tendances actuelles, la région risque d'accuser des déficits de financement considérables et, en l'absence d'un surcroît d'aides financières massives, de nombreux pays peineront à simplement préserver la stabilité macroéconomique tout en répondant aussi aux besoins essentiels de leur population.
- Le besoin de réformes internes porteuses de transformations pour renforcer la résilience (portant notamment sur les recettes, la transformation numérique et une amélioration de la transparence et de la gouvernance) est plus urgent que jamais.

L'Afrique subsaharienne fait face à une crise sanitaire et économique sans précédent qui, en l'espace de quelques mois seulement, a mis en péril des années de progrès durement acquis sur la voie du développement et bouleversé l'existence et les moyens de subsistance de millions de personnes. L'apparition de la pandémie a été différée en Afrique subsaharienne et les taux de contamination ont été relativement bas par rapport aux autres régions du monde. Cependant, la recrudescence de nouveaux cas dans de nombreux pays avancés et la menace de vagues récurrentes de contamination dans toute la région donnent à penser que la pandémie restera probablement une préoccupation très concrète dans les temps à venir.

Toutefois, face aux coûts économiques et sociaux élevés, les pays commencent aujourd'hui à rouvrir leur économie avec prudence et cherchent des solutions pour relancer la croissance. Avec l'instauration de confinements, l'activité dans la région a reculé brutalement au deuxième trimestre de 2020. Néanmoins, sous l'effet d'un assouplissement des mesures d'endiguement, d'une hausse des cours des produits de base

et d'une détente des conditions financières, des signes d'une reprise hésitante au second semestre de l'année sont visibles.

Dans l'ensemble, l'économie de la région subira une contraction de 3,0 % en 2020 selon les projections. L'incidence la plus forte de la crise sur la croissance concerne les pays tributaires du tourisme, tandis que les pays exportateurs de produits de base ont aussi été durement touchés. La croissance des pays plus diversifiés ralentira fortement mais restera dans bien des cas positive en 2020.

Pour 2021, une croissance régionale de 3,1 % est prévue. Il s'agit d'une expansion plus faible que celle attendue dans une bonne partie du reste du monde, ce qui s'explique en partie par la marge d'action relativement restreinte de l'Afrique subsaharienne pour pérenniser une politique budgétaire expansionniste. Les principaux moteurs de la croissance en 2021 seront notamment une embellie des exportations et des cours des produits de base, sur fond de reprise de l'économie mondiale, et un redressement de la consommation et de l'investissement privés.

Une incertitude plus grande qu'à l'accoutumée entoure les perspectives actuelles, qui dépendent de la persistance du choc de la COVID-19, des aides financières extérieures disponibles et de l'accès à un vaccin efficace, éprouvé et d'un prix abordable. Parmi les autres risques figurent l'instabilité politique et la survenue de nouveaux chocs climatiques comme des inondations ou des sécheresses.

S'agissant de la stratégie à adopter, dans les pays où la pandémie perdure, la priorité reste de sauver des vies et de protéger les moyens de subsistance. Toutefois, dans les pays où la pandémie est mieux maîtrisée, un dosage macroéconomique idéal comprendrait une suppression progressive des dispositifs de secours liés à la crise, un rééquilibrage des dépenses budgétaires afin de stimuler la demande globale et une poursuite de la politique monétaire accommodante lorsque les tensions inflationnistes restent modérées. Néanmoins, relativement peu de pays d'Afrique subsaharienne posséderont la marge nécessaire pour mettre au point des mesures aussi facilement. En effet, au début de la crise de la COVID-19, la région disposait d'un espace budgétaire nettement plus restreint qu'au commencement de la crise financière mondiale. En outre, elle a en général été plus bridée que d'autres régions du monde. Les pays ont donc dû adapter leur riposte et élaborer de nouvelles solutions innovantes pour distribuer des ressources rares aux personnes qui en ont le plus besoin. La charge sur les politiques monétaire et prudentielle s'est aussi alourdie. Parallèlement, le recours à des mesures d'urgence temporaires, par exemple des plafonds de prix sur les produits de première nécessité, s'est accru.

Compte tenu de la faiblesse des ressources, les dirigeants qui ambitionnent de relancer leur économie devront opérer des choix difficiles. Les politiques budgétaires et monétaires devront trouver un équilibre entre le besoin de dynamiser l'économie et les impératifs de viabilité de la dette, de stabilité extérieure et de crédibilité à plus long terme. La réglementation et le contrôle du secteur financier devront aider les banques et les entreprises touchées par la crise, sans mettre en péril la

capacité du système financier à appuyer la croissance à plus long terme. Ces efforts devront aussi être mis en regard de la nécessité de préserver la stabilité sociale tout en préparant le terrain à une croissance durable et inclusive à long terme.

Relever un défi aussi complexe ne sera pas chose aisée et nécessitera un appui extérieur constant. En effet, en l'absence d'une aide massive, de nombreux pays peineront à simplement préserver la stabilité macroéconomique tout en répondant aux besoins essentiels de leur population. Dans ce contexte, le FMI a agi rapidement en 2020 afin de couvrir une grande partie des besoins de la région et d'aider à mobiliser un soutien supplémentaire de la communauté internationale. Pour autant, l'Afrique subsaharienne fait face à des déficits de financement considérables à terme. Si les apports financiers privés restent inférieurs à leurs niveaux d'avant la crise, et même en tenant compte des engagements existants de la part des institutions financières internationales et des créanciers bilatéraux officiels, la région pourrait accuser un déficit de l'ordre de 290 milliards de dollars. C'est important, sachant qu'un déficit de financement élevé pourrait contraindre des pays à opter pour un rééquilibrage budgétaire plus brutal, ce qui se traduirait par une reprise plus fragile.

Les pays ont aussi leur rôle à jouer : la poursuite des réformes de la gouvernance améliorera la confiance dans l'état de droit et le climat des affaires, mais encouragera aussi l'aide extérieure.

Malgré les effets persistants de la crise, le potentiel de la région et l'ingéniosité de sa population demeurent intacts. Il sera indispensable d'exploiter ce potentiel pour que la région renoue avec une trajectoire de développement durable et inclusif. Dans ce contexte, le besoin de réformes porteuses de transformations pour renforcer la résilience est plus urgent que jamais, en particulier dans les domaines des recettes, de la transformation numérique, de l'intégration commerciale, de la concurrence, de la transparence et de la gouvernance et de l'atténuation des changements climatiques.

## Vers une reprise difficile

*L'Afrique subsaharienne fait face à une crise sanitaire et économique sans précédent, qui, en l'espace de quelques mois seulement, a mis en péril des années de progrès durement acquis sur la voie du développement et bouleversé l'existence et les moyens de subsistance de millions de personnes.*

*Les perspectives actuelles pour 2020–21 sont globalement comparables à celles de la mise à jour de juin. Selon les projections, l'activité en 2020 devrait subir une contraction exceptionnelle de 3,0 %, ce qui reste le plus mauvais résultat jamais observé. Pour 2021, la croissance régionale devrait se redresser modestement à 3,1 %. Néanmoins, de nombreux pays ne renoueront pas avec les niveaux de production de 2019 avant 2022–24. Même ce résultat risque d'être révisé à la baisse, notamment en fonction de l'évolution de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), de la résilience des systèmes de santé surchargés de la région et des perspectives de financement extérieur.*

*Pour le moment, les pays ont agi rapidement afin de protéger leurs populations du pire de la crise. Toutefois, face aux coûts économiques et sociaux élevés, ils ont commencé à rouvrir leur économie avec prudence.*

*Dans ce contexte, les dirigeants qui ambitionnent de relancer leur économie disposent aujourd'hui de ressources moins abondantes et devront probablement opérer des choix difficiles. Sur la base de la tendance actuelle, les besoins de financement vont probablement rester considérables et, en l'absence d'un surcroît d'aide massif, de nombreux pays peineront à simplement préserver la stabilité macroéconomique tout en répondant aussi aux besoins essentiels de leur population. D'autres pays pourraient se voir contraints de remédier à une dette manifestement non viable.*

*En outre, les décisions prises à court terme peuvent avoir des répercussions importantes sur le profil et la viabilité de la trajectoire de développement à plus long terme de chaque pays. Le besoin de réformes porteuses de transformations pour renforcer la résilience (concernant notamment les recettes, le développement du numérique et une amélioration de la transparence et de la gouvernance) est plus urgent que jamais. La tâche peut être compliquée par la possibilité que le monde d'après la COVID-19 soit radicalement différent de celui imaginé il y a seulement douze mois, en termes de nouvelles préférences des ménages et de risques pour eux, mais aussi de perturbations des chaînes d'approvisionnement et des relations. Si le financement extérieur des partenaires au développement sera indispensable, tout comme l'investissement du secteur privé, les réformes devront tirer les enseignements de la crise afin de privilégier une résilience généralisée.*

## ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

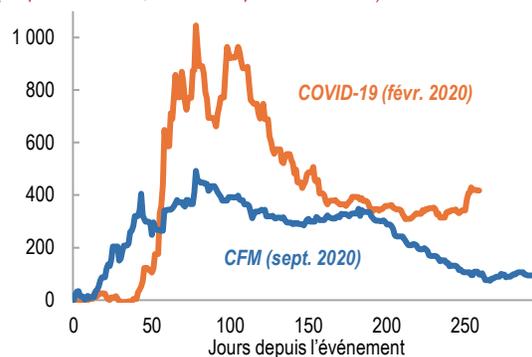
### Une reprise mondiale, mais sujette à des difficultés ...

**Une récession mondiale et une reprise inégale.** Selon les projections actuelles, l'économie mondiale subira une contraction de 4,4 % en 2020 avant de connaître une croissance de 5,2 % en 2021. La projection de croissance de l'économie mondiale pour 2020 est meilleure que la prévision de juin, tandis que la projection de croissance pour 2021 est inférieure à la prévision de juin. La contraction de cette année a été globalement synchronisée et s'est concentrée sur le deuxième trimestre de 2020. En revanche, le redressement de l'année prochaine devrait être plus inégal : une reprise relativement rapide est prévue pour la Chine et les principaux pays de la zone euro, alors que les États-Unis devraient connaître une expansion un peu plus modérée.

Depuis le début de 2020, le commerce mondial a diminué de 3½ % au premier semestre, les déplacements et flux touristiques mondiaux ont connu un coup d'arrêt, et les cours du pétrole se sont stabilisés à 41½ dollars le baril (soit un recul de 32 % par rapport à 2019). Les cours des métaux de base et autres produits de base se sont eux aussi inscrits en baisse.

**Des conditions financières difficiles.** Les conditions financières mondiales sont mitigées. Les sorties de capitaux des pays émergents et préémergents se sont envolées au début de la crise, ce qui a provoqué un élargissement brutal des écarts de taux d'intérêt (graphique 1.1). Les sorties de capitaux d'Afrique

**Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : écarts des indices obligataires par rapport à la référence américaine**  
(En points de base, cumulés depuis l'événement)



Sources : Bloomberg LLC ; calculs des services du FMI.  
Note : CFM = crise financière mondiale.

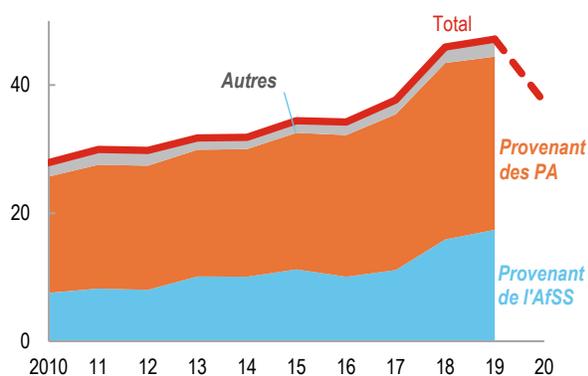
subsaharienne entre février et mars ont représenté 5 milliards de dollars au total. Toutefois, depuis juin, les entrées de capitaux dans la région ont repris timidement (1,3 milliard de dollars entre juin et septembre), et les écarts se sont resserrés. Pour autant, le coût des emprunts demeure plus élevé qu'au lendemain de la crise financière mondiale, et les conditions financières restent délicates : les emprunteurs d'Afrique subsaharienne doivent encore retrouver le chemin du marché euro-obligataire mondial, et les primes de risque sont toujours volatiles. Dans l'ensemble, les principales composantes des flux de capitaux vers la région, dont les investissements directs étrangers (IDE) et les autres flux d'investissement, se situent à leurs plus bas niveaux historiques. Il leur faudra peut-être plus de temps pour se redresser que les flux d'investissements de portefeuille<sup>1</sup>. En outre, les envois de fonds pour la région devraient chuter de quelque 20 % en 2020, ce qui est très préoccupant, sachant qu'ils ont dépassé les IDE et les fonds publics consacrés au développement ces dernières années (graphique 1.2). Les envois nets de fonds au Nigéria, par exemple, ont chuté de 40 % au deuxième trimestre.

### ... une pandémie qui dure ...

Si le nombre de cas est reparti à la hausse dans certains pays avancés, en Afrique subsaharienne, la pandémie a été quelque peu retardée (graphique 1.3) et dominée par l'apparition de nouveaux cas en Afrique du Sud. À l'exception notable de ce pays, il semble que la propagation du virus ait été plus limitée dans le reste de la

**Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : envois de fonds selon leur origine, 2010–20**

(En milliards de dollars)



Sources : Banque mondiale, matrice bilatérale des envois de fonds ; calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; PA = pays avancés.

<sup>1</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Emerging and Frontier Markets: Managing Volatile Portfolio Flows », chapitre 3 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde (*Global Financial Stability Report: Markets in the Time of COVID-19*). Washington, DC, avril.

région. Il ne faut toutefois pas relâcher les efforts, au regard des poussées dans d'autres pays ces dernières semaines (Éthiopie). En outre, compte tenu des faibles capacités de dépistage, le nombre de cas est peut-être sous-évalué dans beaucoup de pays de la région.

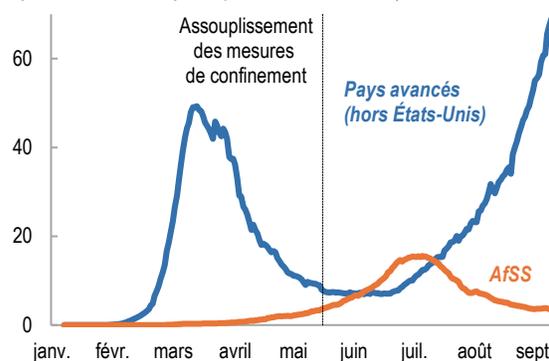
**Réouverture en Afrique subsaharienne.** Pour la plupart, les pays d'Afrique subsaharienne ont commencé à assouplir leurs règles de confinement vers la fin du mois d'avril (comme d'autres régions), alors même que beaucoup d'entre eux se situaient à un stade un peu plus précoce de la pandémie eu égard à leur profil épidémiologique.

### ... et des perspectives ternes à court terme.

**L'activité s'est brutalement repliée au deuxième trimestre.** Les indicateurs à haute fréquence pour la région sont globalement conformes aux projections datant de la *Mise à jour des Perspectives économiques régionales* de juin 2020. Ils font apparaître un recul brutal de l'activité au deuxième trimestre de 2020, qui a coïncidé avec l'instauration de confinements dans toute la région, et des signes d'une reprise hésitante depuis juin, sous l'effet d'un assouplissement des mesures d'endiguement, d'une hausse des cours des produits de base et d'une détente des conditions financières (graphique 1.4). D'après les indicateurs de mobilité, l'activité non résidentielle a aujourd'hui pratiquement renoué avec les niveaux antérieurs à la COVID-19, ce qui va de pair avec une amélioration en parallèle du nombre d'heures travaillées.

**Graphique 1.3. Échantillon de pays : nouveaux cas de COVID-19, 2020**

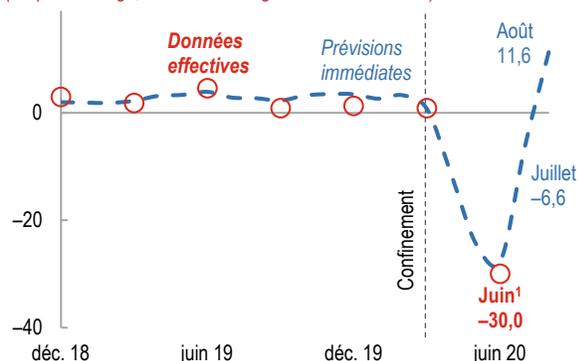
(Moyenne mobile sur 7 jours, par million d'habitants)



Sources : Center for Systems Science and Engineering (CSSE) de l'Université Johns Hopkins, COVID-19 Tracker ; calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne.

**Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, données et prévisions immédiates, 2018–20**  
(En pourcentage, annualisée en glissement trimestriel)



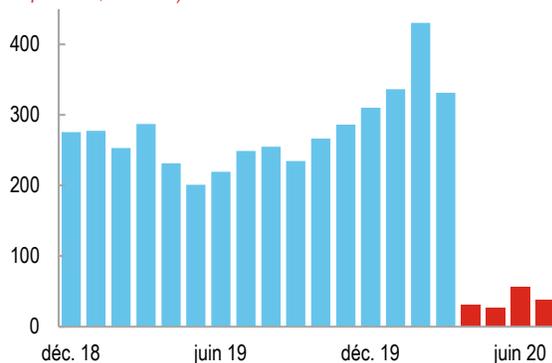
Sources : Haver Analytics ; autorités nationales ; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Estimations.

**Aucun pays n'a été épargné.** L'économie régionale subira une contraction de 3,0 % en 2020, soit près de 7 points de pourcentage en deçà des prévisions du FMI datant d'il y a seulement douze mois. L'incidence la plus forte sur la croissance concerne les pays tributaires du tourisme comme Maurice et les Seychelles, tous deux en recul d'environ 17 points de pourcentage par rapport à l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives économiques régionales* (graphique 1.5). Les pays exportateurs de pétrole ont eux aussi été durement touchés, avec une contraction moyenne de 4,0 % prévue en 2020, tandis que les pays exportateurs de produits de base hors pétrole devraient subir une contraction de 4,6 %. Dans les pays dont l'économie est plus diversifiée (la Côte d'Ivoire et le Rwanda, par exemple), la croissance ralentira fortement, mais restera positive en 2020.

En 2021, l'Afrique subsaharienne connaîtra une reprise qui ne sera que progressive. La prévision de croissance

**Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : arrivées de vols dans les pays tributaires du tourisme, 2018–20**  
(Vols par mois, médiane)



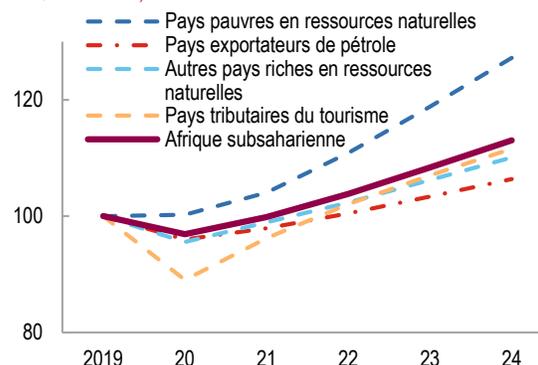
Sources : FlightRadar24 ; calculs des services du FMI.

régionale pour l'année prochaine s'établit à 3,1 %. Il s'agit d'une expansion plus faible que prévu dans l'essentiel du reste du monde, en partie du fait d'une marge d'action restreinte pour pérenniser une politique budgétaire plus expansionniste dans la plupart des pays (voir « La riposte face à la crise » ci-dessous). Par rapport aux tendances antérieures à la crise, les pertes de production cumulées en raison de la pandémie représenteront quelque 14 % du PIB en 2020–21. Les principaux moteurs de la croissance en 2021 seront notamment une embellie des exportations et des cours des produits de base, sur fond de reprise de l'économie mondiale, et un redressement de la consommation et de l'investissement privés, sous l'effet d'une poursuite de l'assouplissement des mesures de confinement pour la première et d'un retour des IDE pour le second. La projection de référence suppose que, pour la plupart des pays, certaines mesures de distanciation physique (obligatoires ou facultatives) seront maintenues en 2021, mais disparaîtront ensuite peu à peu d'ici la fin 2022, la couverture vaccinale et les traitements s'améliorant, et les contaminations locales redevenant peu nombreuses. Il est à noter que la prévision dépend d'une augmentation sensible des financements extérieurs en 2020–23 (voir « Les aléas qui influent sur les perspectives » ci-dessous).

La région dans son ensemble ne devrait pas retrouver les niveaux de 2019 avant 2022 (graphique 1.6). Dans certains des principaux pays de la région (Afrique du Sud, Angola, Nigéria), le PIB réel ne renouera pas avec les niveaux antérieurs à la crise avant 2023 ou 2024.

- En **Afrique du Sud**, l'économie subira une contraction de 8,0 % en 2020, principalement sous l'effet des mesures d'endiguement. Le confinement a été mis en place fin mars, puis assoupli début mai. Les

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : PIB réel, 2019–24**  
(Indice, 2019 = 100)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

restrictions qui pèsent sur l'activité ont pour la plupart été levées à présent. Pour l'année, l'investissement, les exportations et la consommation privée devraient reculer, ce qui sera en partie compensé par une baisse des importations. La production se redressera modestement en 2021 (croissance de 3,0 %) et conservera sa dynamique par la suite, la confiance des chefs d'entreprise étant sensible aux réformes génératrices de croissance.

- Au **Nigéria**, l'économie subira une contraction de 4,3 % en 2020 en raison de la faiblesse des cours du pétrole, de la réduction de la production en vertu de l'accord conclu par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et les autres grands producteurs de pétrole (OPEP+) et du recul de la demande intérieure imputable au confinement. D'après les projections, la croissance se redressera pour atteindre seulement 1,7 % en 2021, en réaction à la remontée des cours du pétrole et à la hausse de la production d'or noir.
- En **Angola**, la crise a accentué la vulnérabilité existante. Selon les projections, le PIB réel devrait à présent diminuer pour une cinquième année consécutive. L'économie subira une contraction de 4,0 % en 2020, compte tenu de la baisse de la production et des cours du pétrole, du durcissement des conditions de crédit et du repli de l'activité industrielle et commerciale. Une remontée des cours du pétrole et les mesures de soutien des pouvoirs publics favoriseront un redressement de l'économie à court terme, la croissance redevenant positive en 2021, à 3,2 %.
- En **Éthiopie**, l'arrivée tardive de la pandémie a décalé le choc au troisième trimestre de 2020. Le secteur de l'agriculture rurale et de subsistance a été relativement épargné, alors que les services touristiques et de l'hôtellerie et de la restauration ont été très durement touchés. La reprise devrait s'amorcer progressivement au quatrième trimestre de 2020, la croissance renouant avec les taux d'avant la crise d'ici à 2022.

**Les pays tributaires du tourisme** (Cabo Verde, Comores, Gambie, Maurice, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles) doivent faire face à une situation particulièrement difficile. Dans ces pays, le tourisme représente quelque 18 % du PIB en moyenne et joue un rôle déterminant pour les moyens de subsistance (il pèse environ 25 % de l'emploi total). Le tourisme est aussi une source importante de recettes budgétaires

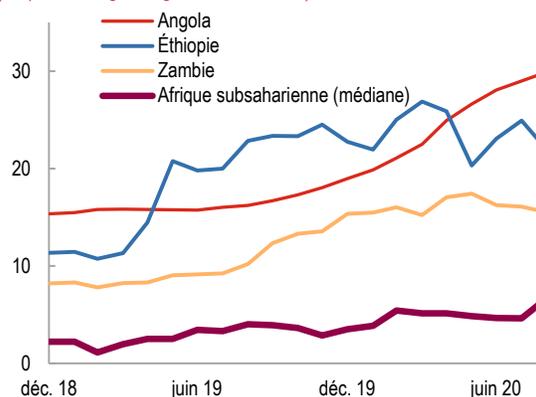
(18 % des recettes aux Seychelles) et de devises (plus de 46 % des recettes d'exportation en moyenne). Malgré la reprise mondiale, les flux touristiques ne devraient pas renouer avec les niveaux de 2019 avant 2023. Les recettes commenceront à s'améliorer en 2021, mais en partant d'un niveau bas, ce qui contribuera à un rétablissement de la consommation privée et à une reprise modeste de l'investissement.

Dans les pays préémergents et les pays fragiles, les dépenses publiques limitées pèseront sur la croissance en 2021, mais seront contrebalancées par une légère hausse de la consommation et par un rebond plus prononcé de l'investissement financé sur ressources extérieures. Dans les pays fragiles, en particulier du Sahel, les problèmes de sécurité et l'instabilité politique (Mali) pourraient compromettre le regain attendu de confiance des consommateurs et des investisseurs.

S'agissant des prix, l'inflation moyenne en Afrique subsaharienne, qui a reculé après avoir atteint un pic à deux chiffres en 2017, devrait monter de 8,5 % en 2019 à 10,6 % en 2020 selon les projections, en grande partie sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et de la dépréciation (graphique 1.7). Les perturbations de l'approvisionnement en aliments locaux et importés liées à la COVID-19 et les pressions de dépréciation ont fait monter les prix de denrées alimentaires essentielles dans de nombreux pays, avec une profonde aggravation de l'insécurité alimentaire dans certains d'entre eux (Angola, Burkina Faso, Éthiopie, Nigéria, République centrafricaine). Toutefois, les causes des tensions inflationnistes sur les produits alimentaires varient d'un pays à l'autre. En Afrique de l'Est, la

**Graphique 1.7. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : inflation des prix de l'alimentation, 2018–20**

(En pourcentage, en glissement annuel)



Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

recrudescence de criquets pèlerins reste un facteur majeur de la grave insécurité alimentaire, les pluies locales et les mesures de prévention ayant permis de contenir à peu près cette menace pour le moment.

## LES ALÉAS QUI INFLUENT SUR LES PERSPECTIVES

### L'incertitude est notable et le restera pendant quelque temps ...

Tout dépend de l'évolution de la pandémie. Une incertitude plus grande qu'à l'accoutumée entoure les perspectives actuelles. Surtout, nos projections pour la région sont tributaires de la persistance du choc de la COVID-19, qui dépendra non seulement de la durée des mesures officielles d'endiguement, mais aussi de la proportion dans laquelle ces mesures sont applicables concrètement ainsi que de tout changement de comportement qui pourrait perdurer même une fois que ces mesures auront été levées. En outre, l'ampleur des stigmates des fermetures d'entreprises et du chômage dépendra de la situation de chaque pays et déterminera la vitesse à laquelle l'activité rebondira lorsque la pandémie s'éteindra.

Les perspectives de référence supposent que le pire de la crise est passé, ses effets se concentrant sur les deux premiers trimestres de 2020, et qu'aucun pays n'instaurera à nouveau les confinements stricts observés au premier semestre de l'année.

### ... les aléas influant sur les perspectives étant fortement baissiers.

De nouvelles vagues de contaminations pourraient torpiller la reprise. En cas d'accélération de l'épidémie ou de nouvelles vagues, des mesures d'endiguement plus durables pourraient s'avérer nécessaires. Elles auraient un impact direct et immédiat sur l'activité économique ainsi que des effets plus indirects sur la confiance et sur le comportement (en imposant une redistribution coûteuse des ressources). D'après des simulations dans lesquelles une deuxième vague mondiale déferlera en 2021, les risques d'un ralentissement de la croissance sont importants. La croissance chuterait de 1½–2½ points de pourcentage de plus à court terme, d'où une perte de production cumulée de 5–7 points de pourcentage du PIB ces deux prochaines années. De plus, de nombreux pays (en particulier les exportateurs de pétrole) ne parviendraient pas à renouer avec les niveaux de production antérieurs à la crise avant 2025 (graphique 1.8).

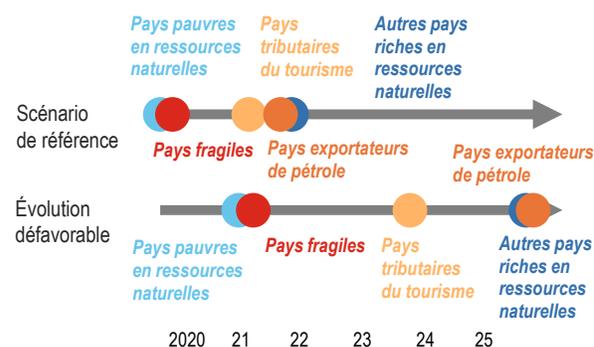
À l'échelle mondiale, une pandémie de plus longue durée pourrait aussi provoquer un durcissement brutal des conditions de liquidité. Les marchés financiers pourraient réévaluer le prix des actifs risqués, ce qui mettrait au jour l'actuelle vulnérabilité liée à la dette et affaiblirait les banques et intermédiaires non bancaires. Les difficultés de financement pourraient ensuite toucher les administrations publiques vulnérables en Afrique, ce qui entraînerait des tensions sur la viabilité de la dette et des défaillances, des sorties de capitaux, des pressions de dépréciation et, dans certains cas, une inflation élevée.

En cas de repli prolongé de l'activité, des mesures protectionnistes liées à la pandémie pourraient aussi réapparaître, dans la région et à travers le monde, ce qui perturberait le commerce et les chaînes de valeur mondiales et pèserait sur la croissance potentielle. Pour les pays exportateurs de pétrole, le recul de la demande et l'incertitude entourant de possibles réductions de la production par les pays de l'OPEP+ pourraient faire baisser davantage les cours du pétrole et provoquer de nouvelles poussées de volatilité.

Les principaux risques intérieurs englobent une aggravation des inégalités socioéconomiques et de l'instabilité politique préexistantes, qui nuirait à la confiance et empêcherait une formulation efficace de la politique économique. Dans ce contexte, plusieurs pays organiseront des élections au cours de l'année à venir alors qu'ils disposent d'un espace budgétaire restreint, ce qui accroît le risque de dérapages. D'autres pays sont, quant à eux, confrontés à d'épineux problèmes sécuritaires et politiques (Mali). La région reste aussi exposée à des chocs climatiques, tels que des inondations et des sécheresses.

### Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : durée nécessaire à la reprise

(Point auquel le PIB retrouve les niveaux de 2019)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

**Le financement extérieur demeure indispensable.** En l'absence d'un surcroît d'aide de la part de la communauté internationale, de nombreux pays pourraient se trouver dans une situation où le rééquilibrage des finances publiques opéré afin de réduire la dette s'avère contre-productif en paralysant la croissance à court terme, en amplifiant les tensions sociales, en augmentant les primes de risque et en limitant la capacité des autorités à mener une réforme de nature à rehausser la productivité. Par conséquent, ces pays se retrouveraient piégés sur une trajectoire de croissance faible et d'endettement élevé.

**La distribution accélérée et l'accès à un vaccin efficace, éprouvé et d'un prix abordable,** une fois qu'il sera disponible, réduiraient l'incertitude, renforceraient la confiance et permettraient peut-être un retour plus rapide de l'activité aux niveaux d'avant la COVID-19. Cependant, en cas de retards dans le développement ou dans la mise en place, la pandémie continuerait à peser sur les perspectives pour la région et pourrait différer la reprise.

## LA RIPOSTE FACE À LA CRISE

### Le dosage macroéconomique à court terme dépendra de l'évolution de la crise sanitaire ...

**Attendre la fin de la pandémie n'est pas une solution viable économiquement, si bien que les autorités doivent opérer des choix difficiles.** Les autorités constatent dans leur majorité que la pandémie représentera probablement une menace durable et qu'elles ne peuvent pas se permettre d'attendre sa disparition. À des degrés divers, elles lèvent pour la plupart leurs mesures de confinement avec prudence et recherchent à présent un dosage macroéconomique qui endiguera la crise sanitaire, tout en stimulant la demande dans l'optique d'un redémarrage de leur économie.

Dans les pays où la propagation de l'épidémie se poursuit, la priorité devrait rester la même : sauver des vies et protéger les moyens de subsistance au moyen des dépenses de santé et de mesures de soutien au revenu et à la liquidité pour les entreprises et les ménages. Cela permettra de faire en sorte qu'une crise sanitaire à court terme ne se transforme pas en catastrophe humanitaire. Dans ce contexte, il faudrait veiller à ce que les autres priorités essentielles ne

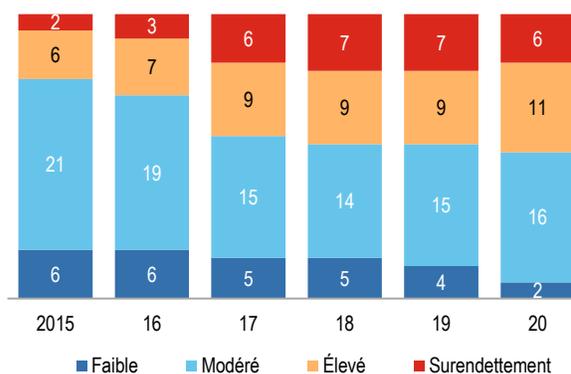
soient pas négligées. Par exemple, les campagnes de vaccination systématique des enfants contre la rougeole, le paludisme et d'autres maladies chroniques continuent à être perturbées par la pandémie de COVID-19, notamment en Afrique centrale.

Dans les pays où la pandémie est mieux maîtrisée, ce qui permettrait un assouplissement plus rapide des mesures d'endiguement et conférerait une marge plus importante pour alléger les mesures de soutien d'urgence, un dosage macroéconomique idéal comprendrait une suppression progressive des dispositifs de secours liés à la crise<sup>2</sup>, un rééquilibrage des dépenses afin de stimuler la demande globale (par exemple via des investissements dans des infrastructures publiques) et une poursuite de la politique monétaire accommodante, tandis que les tensions inflationnistes resteront modérées.

Malheureusement, rares sont les pays d'Afrique subsaharienne qui posséderont la marge nécessaire pour mettre au point des mesures aussi facilement. En effet, la région a abordé la crise de la COVID-19 avec un espace budgétaire bien moindre en 2019 qu'au commencement de la crise financière mondiale : 16 pays présentaient un risque élevé de surendettement ou éprouvaient déjà des difficultés (graphique 1.9). Aujourd'hui, ils se trouvent pour la plupart dans une situation bien pire qu'au début de la crise, avec des niveaux d'endettement plus élevés, des

**Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : risque lié à la dette pour les pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2015-20**

(Nombre de pays)



Source : FMI, base de données de l'analyse de viabilité de la dette dans les pays en développement à faible revenu.

Note : fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

<sup>2</sup>Voir « Politiques de dépenses en soutien aux entreprises et aux ménages » et « Comment aider les ménages dans les pays émergents et les pays en développement : système d'identité, données socioéconomiques et distribution numérique », *Série spéciale du FMI sur les mesures budgétaires à prendre face à la COVID-19* (FMI, 2020).

entrées de capitaux extérieurs plus faibles, des cours des produits de base généralement modérés et des perspectives très incertaines.

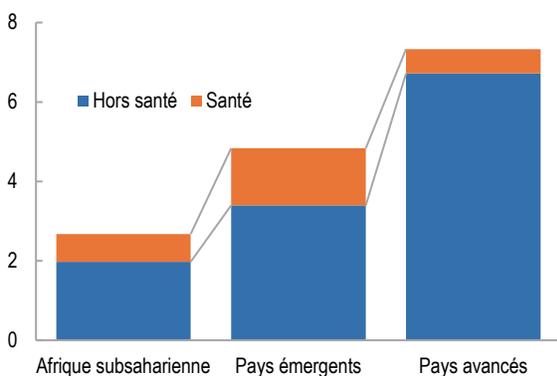
### ... et tiendra compte de diverses contraintes.

**Adapter la riposte des pouvoirs publics.** Compte tenu des enveloppes de ressources moins étoffées, les trains de mesures budgétaires liées à la COVID-19 dans la région ont représenté seulement 3 % du PIB en moyenne (¾ % pour les nouveaux besoins sanitaires et le reste pour les transferts et les dépenses liés à la crise). Les montants sont nettement inférieurs à ceux dépensés dans les autres régions (graphique 1.10), ce qui se fait souvent au détriment des dépenses courantes et/ou en capital dans d'autres domaines (par exemple Burundi, Cameroun, Guinée, Nigéria, Ouganda)<sup>3</sup>.

Le ralentissement de l'activité pèse sur les recettes dans la plupart des pays. Toutefois, les pays exportateurs de pétrole ont particulièrement fait les frais de la baisse des cours du pétrole début 2020. Dans un petit nombre de cas, les recettes réelles devraient augmenter selon les projections (Burkina Faso, Niger, Sénégal, Tchad) en raison des dons.

Malgré les tentatives pour redéfinir les priorités de dépenses en écartant les autres domaines moins urgents, la diminution des recettes se traduira tout de même par des déficits assez importants, qui atteindront 7,6 % du PIB en moyenne pour l'ensemble de la région et seront supérieurs ou égaux à 10 % dans certains cas (Afrique

**Graphique 1.10. Échantillon de pays : riposte budgétaire à la COVID-19, 2020**  
(En pourcentage du PIB)



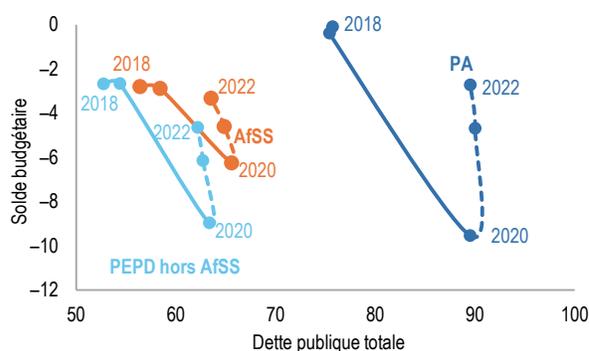
Source : enquête du FMI sur les ripostes à la COVID-19.

Note : Ressources ajoutées en date d'août 2020.

du Sud, Cabo Verde, Ghana, Maurice, Seychelles), même en tenant compte des dons émanant de donateurs (encadré 1). Toutefois, même selon les hypothèses de référence concernant l'accès aux financements, les déficits budgétaires de la région devraient, d'après les projections, vite renouer avec les niveaux d'avant la crise, c'est-à-dire plus tôt que pour la plupart des autres régions et plus rapidement que cela serait souhaitable autrement (graphique 1.11).

**Étoffer rapidement les dispositifs de protection sociale existants pour aider les personnes.** La pandémie a souligné l'importance de pouvoir venir en aide rapidement et efficacement aux personnes qui en ont le plus besoin, non seulement pour échapper au coût humanitaire direct de la crise, mais aussi pour éviter des stigmates permanents et mieux préparer l'économie à une reprise rapide. Comme jusqu'à deux tiers de la population active relèvent de l'économie informelle, une proportion importante des ménages et des entreprises les plus vulnérables de la région n'est pas enregistrée dans les registres sociaux et se trouve donc hors de portée des filets de protection sociale. Certains pays dotés de dispositifs de protection sont parvenus à mettre à profit ces derniers pour prodiguer une aide indispensable (Afrique du Sud). D'autres qui sont dépourvus de filets de protection bien développés ont dû élaborer des solutions nouvelles et souvent innovantes pour identifier et distribuer les ressources aux individus et structures les plus vulnérables. Dans certains cas, cela consiste à mettre en place de nouveaux transferts monétaires ciblés (Madagascar, Malawi,

**Graphique 1.11. Échantillon de pays : solde budgétaire et dette publique, 2018–22**  
(En pourcentage du PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; PA = pays avancés ; PEPD hors AfSS = pays émergents et pays en développement situés en dehors de l'Afrique subsaharienne.

<sup>3</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Fiscal Policies to Address the COVID-19 Pandemic », chapitre 1 du *Moniteur des finances publiques (Fiscal Monitor)*, Washington DC, octobre.

Namibie, Togo) ; dans d'autres, cela passe par l'octroi direct d'une aide alimentaire ou d'une aide en nature (Gambie, Libéria, Madagascar, Sénégal, Tchad).

Le renforcement des dispositifs de protection constitue depuis longtemps un enjeu budgétaire pour les pays d'Afrique subsaharienne, mais la pandémie a aussi mis en évidence les potentiels effets positifs de la transformation numérique pour accroître l'efficacité de ces systèmes et réduire leurs coûts. Plusieurs pays ont amélioré la portée et l'adéquation aux besoins de leurs mesures de protection sociale grâce à l'argent mobile, aux transferts monétaires électroniques et à la participation virtuelle (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Lesotho, Madagascar, Namibie, Ouganda, Togo, Zambie, Zimbabwe). Au Togo, le dispositif de transferts monétaires baptisé Novissi s'appuie sur des solutions de téléphonie mobile pour gérer et cibler les paiements destinés aux catégories les plus vulnérables du pays, essentiellement dans son vaste secteur non structuré. Des transferts d'argent mobile sont aussi utilisés pour apporter une aide d'urgence au revenu (Namibie) et pour verser les allocations chômage (Zambie)<sup>4</sup>.

**Mesures d'urgence temporaires.** Certains pays ont instauré des plafonds de prix pour les produits de première nécessité (Côte d'Ivoire, Eswatini, Zimbabwe) ou ont réduit les tarifs de services essentiels comme l'eau, l'électricité ou le transport (Bénin, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ghana, Guinée, Tchad, Togo). Plusieurs pays ont mis en place des instruments extrabudgétaires, comme des fonds spéciaux de solidarité, afin de distribuer les aides et de recueillir les dons provenant du secteur privé (Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Niger, Rwanda, Tchad, Zimbabwe). Certains pays ont accéléré le paiement des factures (ou l'apurement des arriérés) dans le but de fournir aux entreprises en difficulté les liquidités dont elles ont besoin (Botswana, Côte d'Ivoire, Namibie, Sierra Leone, Tchad), et certains ont temporairement reporté le paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale à une date ultérieure (Cameroun, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ouganda, Sierra Leone, Tchad, Togo). Ces deux types de mesures ont tendance à créer un besoin de financement budgétaire immédiat, mais, en théorie, l'État finira par être remboursé à l'avenir.

**Volonté d'améliorer la gouvernance.** Pour aider à mobiliser le soutien extérieur, les autorités peuvent rassurer les créanciers en s'engageant à améliorer la transparence

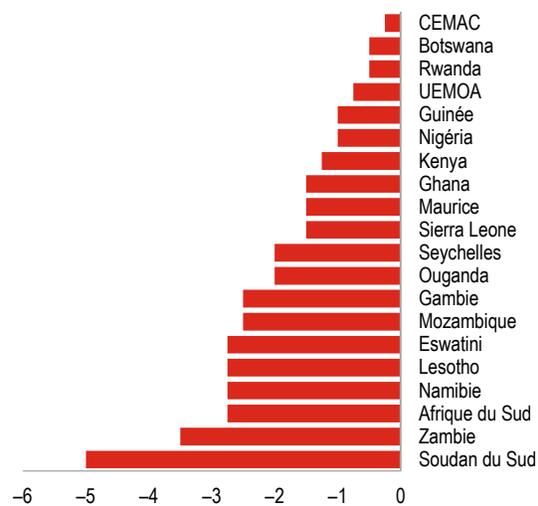
et la responsabilisation. De nombreux pays ont entrepris de mettre en place des mesures de gouvernance renforcées pour assurer le suivi des dépenses liées à la COVID-19. Il s'agit notamment de réaliser des audits indépendants des dépenses liées à la crise et de publier les marchés en lien avec la crise (Afrique du Sud, Cameroun, Kenya, Ouganda, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Tchad). D'autres ont autorisé des unités spéciales à enquêter sur les allégations de détournement de fonds publics (Afrique du Sud).

**Une charge plus lourde sur les politiques monétaires et prudentielles.** Alors qu'elles disposent d'un espace budgétaire restreint, les autorités de certains pays s'appuient sur la politique monétaire pour faciliter l'octroi d'aides d'urgence : les baisses des taux directeurs cumulées depuis janvier 2020 représentent pas moins de 500 points de base (pb) en Zambie, 275 pb en Afrique du Sud, 250 pb en Namibie, 200 pb en Ouganda et 150 pb au Ghana (graphique 1.12). Elles ont aussi mis en place des mécanismes pour injecter des liquidités dans le système bancaire : les montants correspondants sont compris entre 0,5 % du PIB en Angola et 3 % du PIB en Zambie.

Outre la baisse des taux d'intérêt et l'apport accru de liquidités, les autorités monétaires de nombreux pays encouragent les banques à collaborer avec leurs clients

**Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : variations des taux directeurs depuis janvier 2020**

(En points de pourcentage)



Sources : Haver Analytics ; FMI, statistiques financières internationales.

Note : CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

<sup>4</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « La transformation numérique en Afrique subsaharienne », chapitre 3 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*. Washington, DC, avril.

afin de les aider à surmonter la crise, au moyen d'un moratoire temporaire sur le remboursement des prêts (Botswana, Namibie, Sao Tomé-et-Principe) ou d'une restructuration des obligations existantes (Botswana, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Namibie, Nigéria, Ouganda).

Dans la mesure où ces dispositions garantissent que le risque lié à la crise continue à figurer au bilan du secteur bancaire, elles vont souvent de pair avec des garanties d'emprunt de l'État, qui transfèrent une partie de ce risque vers le bilan des administrations publiques. À titre d'exemple, l'Afrique du Sud a introduit un nouveau programme de garantie de prêt pour les petites et moyennes entreprises qui peut représenter jusqu'à 4 % du PIB et vient s'ajouter à l'encours existant de garanties de prêts octroyés à des entreprises publiques, à hauteur de 11 % du PIB, ainsi qu'à d'autres passifs conditionnels considérables. En général, les garanties publiques accordées aux banques (ou aux entreprises et ménages) n'ont pas un impact immédiat sur le déficit budgétaire, mais créeront un passif conditionnel hors budget, qui accroît la dette publique uniquement lorsque la garantie est appelée.

Les autorités de certains pays ont aussi allégé les contraintes prudentielles, par exemple en assouplissant les normes de fonds propres (Botswana, Ghana) ou en reportant la migration vers les normes de Bâle III (Union économique et monétaire ouest-africaine). Ces mesures peuvent contribuer à atténuer les effets immédiats de la crise et à renforcer l'efficacité des mesures de relance. Les autorités devraient toutefois trouver un équilibre délicat entre le soutien à l'activité à court terme et la préservation de la stabilité financière. Les banques sous-capitalisées réduiraient l'efficacité des futures mesures de relance et amoindrieraient la capacité du secteur financier à stimuler l'investissement et la croissance à plus long terme.

Dans l'ensemble, les autorités font de leur mieux pour alléger les charges qui pèsent sur le secteur privé, mais elles doivent avoir conscience des limites de ces mesures d'urgence, compte tenu des contraintes de ressources à court terme et des risques à plus long terme liés à la surcharge des bilans des secteurs public et privé.

Elles devraient aussi garder à l'esprit l'existence d'un risque plus général : en ayant recours de façon répétée à ces mesures d'urgence ponctuelles, elles peuvent nuire aux normes et pratiques institutionnelles durement acquises qui seront essentielles pour garantir la crédibilité et la stabilité à plus long terme.

## DÉGAGER UNE MARGE POUR RELANCER LA CROISSANCE

**Lorsque la crise sanitaire perdra de son intensité, il faudra faire de nouveaux arbitrages difficiles pour rétablir la croissance et la stabilité.**

À plus long terme, les dirigeants qui ambitionnent de relancer leur économie disposeront de ressources moins abondantes et devront probablement opérer des choix difficiles. En effet, en l'absence d'un surcroît d'aide massif, de nombreux pays peineront à simplement préserver la stabilité macroéconomique tout en répondant aussi aux besoins essentiels de leur population. La politique budgétaire devra, par exemple, trouver un compromis entre le besoin immédiat de relancer l'économie et l'impératif de viabilité de la dette. La politique monétaire devra, quant à elle, trouver un équilibre entre la nécessité de soutenir la croissance et l'impératif de stabilité extérieure et de crédibilité à plus long terme. La réglementation et la surveillance financières devront permettre d'assouvir les besoins immédiats des banques et entreprises touchées par la crise, sans mettre en péril la capacité du système financier à appuyer la croissance à plus long terme. Ces efforts devront aussi être mis en regard de la nécessité de préserver la stabilité sociale tout en préparant le terrain à une croissance durable et inclusive à long terme.

### Préserver la viabilité des finances publiques

**Dette publique et politique budgétaire.** Face à l'ampleur inédite de la crise, le dosage macroéconomique devrait dans l'idéal conférer un rôle important à la relance budgétaire pour stimuler la demande globale. Cependant, les pays d'Afrique subsaharienne doivent agir avec prudence. Les circonstances varieront d'un pays à l'autre, mais la capacité de la plupart des pays à accroître leurs dépenses sera restreinte. Un surcroît d'aide extérieure pourrait alléger une partie de ces contraintes à court terme, mais, *in fine*, les pays devront assainir leurs finances publiques afin de replacer leur dette sur une trajectoire viable sans mettre en péril la croissance à plus long terme.

Il peut être difficile d'évaluer la viabilité de la dette d'un pays, surtout à un moment où la croissance future est plus incertaine qu'à l'accoutumée. La capacité d'endettement de la plupart des pays a été manifestement réduite, sur fond d'une détérioration des perspectives de croissance, d'une couverture des réserves plus faible, d'un ralentissement des envois de fonds et d'une dégradation du contexte mondial. En outre,

la volatilité du taux de change pourrait peser sur le coût du service de la dette, sachant qu'une part importante de la dette publique est souvent libellée en devise. C'est pourquoi plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont peut-être franchi le seuil de viabilité. Si le service de la dette d'un pays dépasse sa capacité de remboursement, les créanciers comme les emprunteurs d'Afrique subsaharienne ont tout intérêt à se mettre d'accord sur les modalités d'un allègement de la part des créanciers le cas échéant (Angola, Zambie).

Dans d'autres cas, la politique budgétaire restera axée sur l'impératif de contenir la vulnérabilité liée à la dette. Cela nécessitera un calibrage minutieux des mesures budgétaires pour dégager un espace plus vaste afin que des réformes génératrices de croissance puissent favoriser une reprise. Sur ce point, le rééquilibrage des finances publiques devra avant tout s'appuyer sur les recettes intérieures. La situation de chaque pays sera certes différente, mais les autorités devraient chercher activement des moyens de : 1) élargir l'assiette de la TVA ; 2) augmenter la progressivité et élargir le périmètre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; 3) renforcer le rôle des impôts sur le patrimoine ; 4) supprimer les exonérations de l'impôt sur les sociétés et les incitations fiscales génératrices de distorsions ; et 5) accorder une plus grande place aux taxes environnementales. En outre, compte tenu de la dépendance accrue de nombreux pays à l'égard des industries extractives, la taxation des ressources naturelles pourrait constituer un outil supplémentaire pour accroître les recettes intérieures<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, les autorités devraient se pencher sur les avantages potentiels de la transformation numérique. Par exemple, à Sao Tomé-et-Principe, la mise en place de la facturation électronique a permis aux autorités d'élargir l'assiette fiscale au secteur non structuré du pays, ce qui a augmenté les recettes, même en pleine crise de la COVID-19. Parmi les autres mesures pourrait figurer une méthode d'administration des recettes davantage fondée sur les risques.

Le problème de l'accroissement des recettes et du renforcement de la capacité fiscale a aussi une dimension mondiale. La capacité des grandes entreprises internationales à se soustraire à l'impôt s'avère particulièrement préjudiciable aux pays à faible revenu, qui sont fortement exposés au transfert de bénéfices et à la

concurrence fiscale. Par conséquent, la coopération fiscale mondiale devrait être une composante majeure de la riposte de la communauté internationale à la crise actuelle. En collaboration avec d'autres institutions internationales (les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques), le FMI soutient une initiative coordonnée et multilatérale pour lutter contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale, en veillant surtout à ce que les intérêts des pays à faible revenu soient totalement pris en compte.

Un dispositif de protection mieux ciblé et plus efficace pourrait aussi faciliter les tentatives de rééquilibrage. Par exemple, une réforme des subventions est à l'origine d'importantes économies budgétaires dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, notamment dans le contexte de la faiblesse actuelle des prix de l'énergie. Toutefois, les efforts en ce sens imposent souvent aux autorités de se doter d'abord des moyens pour protéger leurs résidents les plus vulnérables d'une soudaine hausse des prix des produits de première nécessité. De même, une meilleure réponse peut être apportée aux préoccupations à l'égard des effets régressifs de certaines réformes fiscales (les variations des taux de TVA, par exemple) dans un système de filets de protection renforcés et mieux ciblés.

Les mesures budgétaires devront être complétées par des mécanismes qui garantissent l'efficacité de l'investissement public, la rationalisation des dépenses fiscales, le renforcement de la gestion des finances publiques et l'amélioration de la gestion et de la transparence de la dette<sup>6</sup>. Parallèlement, les pays d'Afrique subsaharienne devront supprimer progressivement les mesures de soutien d'urgence face à la COVID-19 et affecter les dépenses qu'ils peuvent se permettre aux activités qui ont le plus de chances de dynamiser la croissance. Ces priorités varieront d'un pays à l'autre, et les solutions simples sont rares. Pour autant, les autorités peuvent veiller à ce que leurs ressources restreintes soient utilisées efficacement en s'engageant au préalable à améliorer la transparence et la responsabilisation, en s'assurant que leurs fonds et mesures viennent en aide aux personnes qui en ont le plus besoin.

Une plus grande transparence permettrait aussi de doper la confiance des investisseurs locaux et internationaux, surtout dans le contexte d'un cadre budgétaire à moyen terme crédible qui définit clairement

<sup>5</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2018. « Mobilisation des recettes fiscales en Afrique subsaharienne : quelles sont les possibilités ? », chapitre 2 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, DC, mai.

<sup>6</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2019. *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*. Washington, DC, avril.

une trajectoire économiquement et socialement durable vers la viabilité. Sur ce point, une suspension temporaire et limitée dans le temps de l'application des règles budgétaires de l'UEMOA semble pertinente, étant donné les circonstances exceptionnelles qui découlent de la pandémie et à condition que les pays honorent leur engagement à renouer avec des finances publiques plus viables une fois qu'ils auront surmonté la crise de cette année.

### Préserver la stabilité extérieure et des prix

**Les limites de la politique monétaire.** Bien que les mécanismes de transmission soient souvent assez fragiles dans les pays d'Afrique subsaharienne, pour ceux qui sont dotés de régimes monétaires crédibles, les priorités correspondront en général à celles de nombreux pays avancés. Un surcroît d'assouplissement est judicieux pour ceux qui enregistrent une inflation faible. Les possibilités d'assouplissement sont un peu plus limitées pour les pays ayant un régime de rattachement strict. En revanche, pour ceux qui ont une monnaie flottante, la flexibilité du taux de change peut contribuer à amortir les chocs exogènes, même si une ponction sur les réserves peut se justifier pour lisser des ajustements désordonnés et atténuer l'asymétrie des bilans (graphique 1.13). Pour les pays confrontés à des sorties de capitaux importantes et désordonnées, des mesures temporaires de gestion des flux de capitaux pourraient être imposées dans le cadre d'un train de mesures plus vastes.

Même si l'inflation doit progresser dans toute la région selon les projections, les pays dotés de cadres d'action crédibles, dans le contexte de faiblesse de la demande,

pourront en général faire face aux effets directs de ces hausses des prix. En effet, les autorités de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont continué à assouplir fortement leur politique monétaire tout au long de la crise (Afrique du Sud, Ghana, Namibie, Ouganda), tandis que d'autres ont autorisé un ajustement de leur taux de change (Angola, Éthiopie, Nigéria).

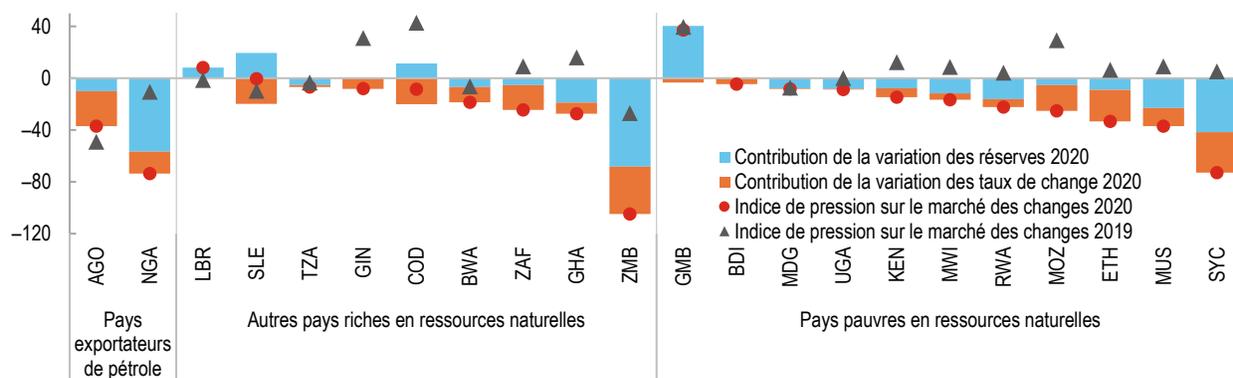
Mais tous les pays ne disposent pas de la même marge d'action. Ceux qui ont une banque centrale sous-capitalisée ou ceux qui se caractérisent par une faible crédibilité et par des anticipations inflationnistes mal ancrées peuvent avoir une capacité restreinte à abaisser les taux d'intérêt sans accentuer les tensions inflationnistes (République démocratique du Congo).

**Financement monétaire du déficit.** Dans le contexte de la hausse des dépenses, de la diminution des recettes, de la réduction des financements extérieurs et du recul de l'appétence des investisseurs pour la dette publique, certains pays d'Afrique subsaharienne ont déjà fait appel à la banque centrale pour qu'elle les aide à financer leurs dépenses de crise pendant le confinement (Ghana, Maurice, République démocratique du Congo).

Les prêts directs de la banque centrale à l'État devraient être une solution de dernier recours, qu'il faudrait envisager uniquement lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir des financements suffisants provenant d'autres sources. En outre, il devrait s'agir de prêts aux conditions du marché, limités dans le temps et assortis d'un plan de remboursement précis à moyen terme. À défaut, la monétisation des déficits risque de nuire à l'indépendance et à l'efficacité à long terme de la banque centrale, sachant

**Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : pression sur le marché des changes, 2019–20**

(En pourcentage)



Sources : FMI, base de données des statistiques financières internationales ; calculs des services du FMI.

Note : L'indice de pression sur le marché des changes est la somme de la variation négative, en pourcentage, du taux de change entre le dollar américain et la monnaie nationale, et de la variation en pourcentage des réserves de change. Les variations portent sur la période allant de décembre au mois de décembre de l'année précédente. Une valeur négative signale l'existence d'une pression. Voir les abréviations des pays à la page 21.

que des craintes pourraient naître quant à sa capacité à maîtriser l'inflation à l'avenir. Cela provoquerait un désancrage des anticipations des pressions inflationnistes et accentuerait les pressions sur la monnaie (Zimbabwe)<sup>7</sup>.

### Préserver la stabilité financière

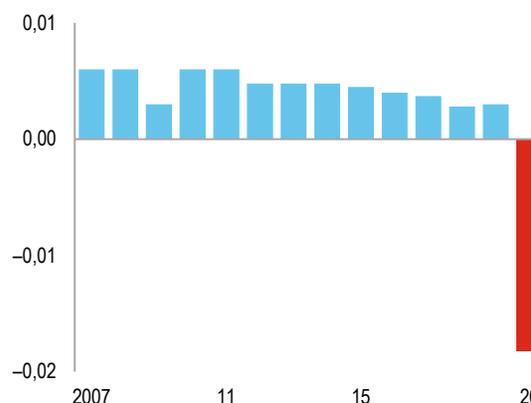
**Un système financier solide s'impose pour pérenniser la croissance.** Du fait de cette crise, de nombreux emprunteurs se trouveront dans une situation financière critique, surtout en cas de pandémie de longue durée. Dans la mesure où les banques conservent le risque lié à la crise dans leurs propres bilans, les conséquences pour les prêts improductifs, la solvabilité des banques et les garanties publiques pourraient être lourdes. Il sera important que les banques et les autorités de contrôle disposent d'un bilan de santé précis du système financier, y compris un classement des prêts suffisamment complet et un provisionnement des pertes sur prêts qui tient compte des pertes potentielles ainsi qu'une projection réaliste de l'insuffisance des fonds propres et des besoins de recapitalisation. Un laxisme durable, ou l'assouplissement des règles comptables, ne ferait que dissimuler le véritable état de santé du système financier et amplifierait les pertes. Cela pourrait fragiliser la santé et la stabilité du système financier ainsi que sa capacité à stimuler la croissance à long terme<sup>8</sup>.

### Lutter rapidement contre la pauvreté et les inégalités

**Le coût social inégal de la crise.** Malgré ces mesures d'urgence, les ressources disponibles dans la région sont encore loin d'être suffisantes pour compenser totalement l'impact social de la crise, qui a réduit à néant les progrès antérieurs en matière de développement social et a touché de manière disproportionnée les catégories les plus vulnérables de la population (graphique 1.14).

**Les réussites du passé.** Ces vingt dernières années, le PIB a plus que doublé dans 28 des 44 pays de la région, en partie sous l'effet d'une diminution des conflits et d'une plus grande stabilité politique, ce qui s'est traduit par des progrès considérables sur la voie du développement, y compris dans la santé et l'éducation. L'espérance de vie a augmenté d'environ dix ans depuis 2000, et d'autres indicateurs de santé comme la

**Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : indice de développement humain, 2007–20**  
(Variation annuelle de l'indice)



Source : Programme des Nations Unies pour le développement.  
Note : Les données pour 2019 sont provisoires, celles pour 2020 proviennent de simulations.

mortalité infantile et maternelle se sont aussi améliorées. Surtout, les taux de pauvreté ont diminué, passant de plus de 60 % à la fin des années 90 à un peu plus de 40 % en 2015. Dans des pays comme la Gambie, la Tanzanie et le Tchad, le taux de pauvreté recule de plus de 3 points de pourcentage par an.

**Ces progrès sont en grande partie menacés aujourd'hui.** La COVID-19 a un impact prononcé et inédit sur les moyens de subsistance, de nombreux individus ayant perdu leur emploi du fait de la pandémie et du confinement qui en découle (en Afrique du Sud, 2,2 millions d'emplois ont été perdus au deuxième trimestre de 2020, soit une baisse de 14 % de l'emploi). Selon des estimations de la Banque mondiale, en 2020, la pauvreté dans le monde devrait augmenter pour la première fois depuis 1998, plus de 26 millions de personnes ayant basculé dans l'extrême pauvreté dans la seule Afrique subsaharienne. Ces taux de pauvreté risquent de perdurer en 2021 et au-delà. En effet, les travailleurs informels de la région se concentrent pour l'essentiel dans certains des secteurs les plus durement touchés (comme le commerce de gros et de détail, l'alimentation, l'hôtellerie et la restauration, le tourisme et le transport). En outre, d'après la Banque mondiale, les femmes sont souvent surreprésentées dans ces secteurs. La charge de travail qui pèse sur elles s'alourdit en raison de la fermeture des écoles, de la multiplication des soins familiaux

<sup>7</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « Emerging and Frontier Markets: A Greater Set of Policy Options to Restore Stability », chapitre 2 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde (*Global Financial Stability Report: Bridge to Recovery*). Washington, DC, octobre.

<sup>8</sup>Voir « Mesures de réglementation et de contrôle du secteur bancaire en réponse à l'impact du coronavirus (avec questions/réponses) », *Série spéciale du FMI sur la COVID-19* (FMI, 2020).

non rémunérés à dispenser et d'un risque élevé d'exposition puisqu'elles jouent souvent le rôle d'aidantes et d'agents de santé.

### Mais la stabilité passe par un retour de la croissance

Compte tenu de ces arbitrages difficiles, il faut d'urgence insuffler un nouvel élan aux réformes pour renouer avec la croissance. Avant la crise, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne avaient besoin d'une nouvelle série de réformes pour doper leur croissance à moyen terme, offrir des perspectives à une vague de nouveaux demandeurs d'emploi et progresser sur la voie des objectifs de développement durable (ODD). Ces réformes s'imposaient aussi pour renforcer la résilience, en veillant à ce que les avancées ne soient pas mises en péril ou réduites à néant par les futurs chocs. Le coût d'un nouveau retard est plus élevé aujourd'hui que jamais (graphique 1.15).

Dans l'éducation, par exemple, investir dans l'apprentissage et le développement des jeunes enfants était déjà une priorité avant la COVID-19, pour faire en sorte que la main-d'œuvre soit plus qualifiée et solide. Actuellement, les fermetures d'écoles et les confinements perturbent la scolarisation dans toute la région, ce qui accroît le risque d'une plus grande malnutrition, d'une augmentation du décrochage scolaire et d'un creusement des inégalités.

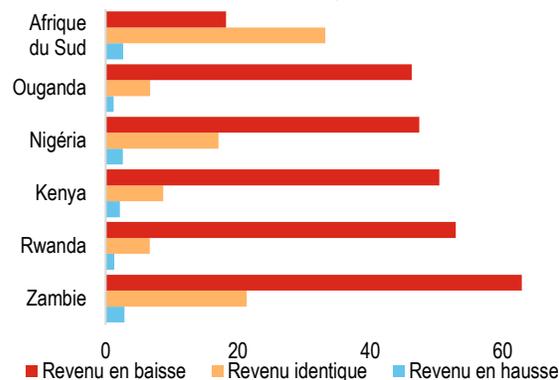
De même, une grande partie du programme de réformes antérieur à la COVID-19 portant sur les marchés de produits et du travail demeure plus pertinente que jamais<sup>9</sup>.

**Le secteur privé demeure indispensable.** Au-delà du court terme, il ressortait des estimations antérieures à la COVID-19 qu'une croissance durable et inclusive, qui figure parmi les ODD de la région, nécessiterait 420 milliards de dollars de dépenses par an d'ici à 2030, ce qui sera tout simplement irréalisable sans un investissement massif du secteur privé.

Toutefois, pour que le secteur privé participe davantage, il faudra aussi engager des réformes préalables afin d'améliorer le climat des affaires de la région. Ces réformes, qui n'ont rien d'inédit, consistent notamment à renforcer la contestabilité des marchés, à lever les principaux obstacles (par exemple un réseau

### Graphique 1.15. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : revenus par rapport à 2019

(En pourcentage des personnes interrogées)



Sources : enquête téléphonique auprès d'un échantillon de ménages à propos de la COVID-19, 2020 ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

électrique non fiable), à égaliser les conditions de concurrence entre les entreprises publiques et privées et entre les structures des secteurs formel et informel, à simplifier les formalités administratives, à améliorer la gouvernance et à élargir l'inclusion financière.

Dans le contexte immédiat de la crise, une grande partie de ce travail consistera simplement à éviter les actions ayant des répercussions négatives à long terme. Il faudrait se garder d'opter pour des mesures qui malmènent les entreprises privées, par exemple le report des paiements aux fournisseurs publics, le fait de ne pas honorer ses engagements envers les producteurs d'énergie indépendants, la mise en place de nouvelles restrictions au commerce, le maintien de plafonds de prix ou d'aides coûteux et inefficients, ou un rationnement injuste des devises. En effet, celles-ci altéreront la confiance des chefs d'entreprise et décourageront les investissements futurs.

## L'IMPORTANCE DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS

**En l'absence d'un surcroît de financement extérieur, les pays peineront à trouver un juste équilibre entre ajustement et croissance.** Au-delà des aides publiques, l'accès au financement de marché demeure plus coûteux qu'avant la crise. Il ressort des estimations des services du FMI que la région accuse un lourd déficit de financement pour la période 2020–23. Les besoins extérieurs se chiffrent à environ 890 milliards de dollars, dont quelque 130–410 milliards de dollars

<sup>9</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2019. « Concurrence, compétitivité et croissance en Afrique subsaharienne », chapitre 2 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, DC, octobre.

doivent encore être définis dans différents scénarios (encadré 1.3).

**Le rôle du FMI.** Dans ce contexte, le FMI a agi rapidement en 2020 afin de couvrir une grande partie des besoins de la région et d'aider à mobiliser un soutien supplémentaire de la communauté internationale. Le FMI a octroyé sans tarder des prêts au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et de l'instrument de financement rapide (IFR), augmenté l'accès à ses ressources dans le cadre des accords existants et accordé un allègement du service de la dette à ses membres les plus vulnérables à travers le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC). Fin septembre 2020, le FMI avait débloqué environ 16 milliards de dollars d'aides à la région sous forme d'une assistance d'urgence et d'un allègement de la dette au titre du fonds fiduciaire ARC au cours des six mois précédents.

Couplée aux initiatives comparables de donateurs bilatéraux et d'autres institutions multilatérales, cette activité de financement a libéré des ressources essentielles pour les dépenses de santé et sociales pendant le confinement et a atténué certains des effets les plus néfastes de la crise.

**Le FMI redouble d'efforts pour continuer à apporter cette aide en 2021.** Beaucoup des pays qui ont reçu des financements du FMI ont atteint leurs plafonds d'accès annuel ou s'en approchent. Le FMI a donc temporairement relevé ces plafonds annuels et a permis des décaissements plus fréquents au titre de la FCR, si bien que les pays membres ont pu obtenir une aide financière supplémentaire du FMI durant cette période exceptionnelle. En outre, le FMI a renforcé le fonds fiduciaire ARC, accordant un allègement de la dette sous forme de dons à ses membres les plus vulnérables pour une période supplémentaire de six mois (jusqu'à avril 2021), et sollicite aussi un surcroît de soutien des donateurs afin d'étoffer ses prêts concessionnels au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC) pour les pays à faible revenu.

Les autorités nationales auront aussi pour la plupart besoin d'une assistance technique dans la durée ainsi que d'une coopération internationale pour faire en sorte que leurs pays ne restent pas à l'écart des effets

positifs d'une reprise mondiale ou des progrès médicaux dans le cadre de la COVID-19.

En l'absence de cette aide financière et technique, et compte tenu des obstacles et des arbitrages décrits précédemment, les perspectives à court et à plus long terme de nombreux pays seront fortement amputées, sachant que les conséquences économiques et humanitaires d'une croissance en repli continueront à se faire sentir à l'avenir.

## CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR

**Malgré les dégâts causés, les possibilités de réformes porteuses de transformations durables existent toujours.**

**Priorité à la résilience.** Le potentiel de la région et l'ingéniosité de sa population demeurent intacts. Avec l'aide de la communauté internationale, la région finira par renouer avec une trajectoire de développement durable et inclusif, au profit de tous. *A contrario*, l'autre issue est une trajectoire d'instabilité macroéconomique et sociale, de croissance faible et d'inégalités persistantes pour les années (ou générations) à venir. Les pays de la région pourront aussi contribuer à l'obtention de meilleurs résultats grâce à un engagement renouvelé à réformer, ce qui leur permettra de participer à l'effort mondial visant à créer les conditions d'un avenir plus résilient et d'en tirer profit.

**Une reprise plus respectueuse de l'environnement.** Après la crise, l'objectif sera d'améliorer la productivité et la croissance tout en favorisant une économie plus résistante aux chocs exogènes. Pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, il faudra placer les changements climatiques au centre des préoccupations. Sur ce point, la région est particulièrement vulnérable, et les coûts *ex ante* des mesures d'atténuation sont nettement inférieurs aux coûts *ex post* de l'assainissement et de la reprise<sup>10</sup>.

Sur le plan local, par exemple, les mesures visant à améliorer l'aménagement des paysages et des bassins, à remettre en état les écosystèmes, à assurer la gestion durable des forêts et à promouvoir une agriculture régénératrice pourront créer des emplois rapidement. Parallèlement, la réduction des pénuries d'eau ou des dégâts causés par les inondations, la diminution des

<sup>10</sup>Voir Fonds monétaire international (FMI). 2020. « S'adapter aux changements climatiques en Afrique subsaharienne », chapitre 2 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Washington, DC, avril.

émissions de carbone, la hausse de la productivité agricole et l'amélioration de la sécurité alimentaire auront des effets positifs à plus long terme sur les secteurs public et privé.

À l'échelle internationale, la crise met aussi en évidence le besoin d'agir collectivement face à une menace mondiale et souligne le potentiel d'une reprise coordonnée, plus respectueuse de l'environnement. Cela impliquera des investissements et des technologies qui valorisent des biens publics comme l'air pur, les systèmes de protection contre les inondations, les infrastructures résilientes et les énergies renouvelables.

**Intégration commerciale.** Les politiques d'intégration commerciale et de concurrence équitable resteront importantes pour enregistrer une croissance vigoureuse,

surtout au regard des perturbations causées par la pandémie et du besoin potentiel de redéployer des ressources vers de nouvelles activités. Dans ce contexte, la crise de la COVID-19 pourrait entraîner une profonde réorganisation des chaînes de valeur mondiales, ce qui souligne le potentiel que recèle la zone de libre-échange continentale africaine comme moteur du développement du commerce régional. Un cadre d'action efficace réduirait l'exposition de l'Afrique aux bouleversements mondiaux, renforcerait la concurrence et la productivité de la région et contribuerait à la sécurité alimentaire<sup>11</sup>. Les échanges commerciaux dans le cadre de l'accord devaient initialement débiter en juillet 2020, mais ont été reportés en raison de la pandémie. Alors que la région entre dans la phase de reprise, les autorités devraient s'employer de nouveau à appliquer l'accord dès que possible.

---

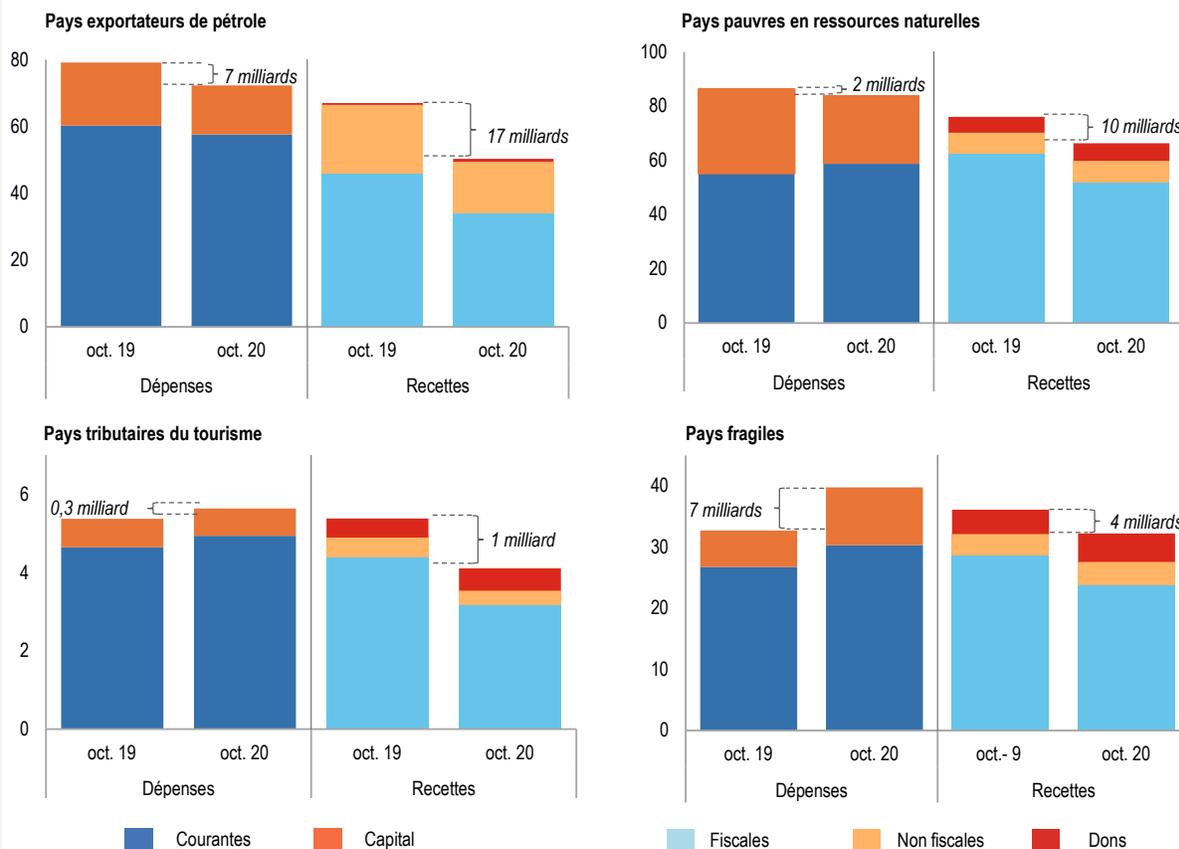
<sup>11</sup>Voir Abrego, Lisandro, Mario de Zamaroczy, Tunc Gursoy, Garth P. Nicholls, Hector Perez-Saiz et Jose-Nicolas Rosas. 2020. « The African Continental Free Trade Area: Potential Economic Impact and Challenges », IMF Staff Discussion Note 20/04. Fonds monétaire international, Washington, DC.

### Encadré 1.1. Évolution des finances publiques liée à la COVID-19

*La diminution des recettes et les tensions persistantes sur les dépenses ...*

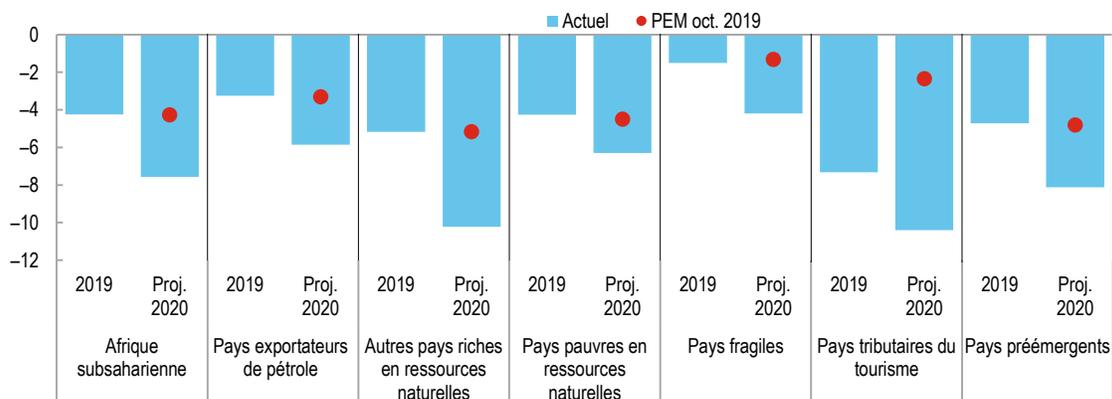
**Graphique 1.1.1. Afrique subsaharienne : projection des dépenses et recettes budgétaires, 2020**

(PEM d'octobre 2019 par rapport aux PEM d'octobre 2020, en milliards de dollars)



*... se traduiront par des déficits élevés.*

**Graphique 1.1.2. Afrique subsaharienne : solde budgétaire, 2019–2020**



## Encadré 1.2. La COVID-19 et la dette publique en Afrique subsaharienne

*Sous l'effet de la pandémie de COVID-19, la dette des pays d'Afrique subsaharienne recommence à s'accroître rapidement. Après les initiatives en faveur des pays pauvres très endettés et d'allègement de la dette multilatérale, la dette publique des pays d'Afrique subsaharienne a diminué sensiblement jusqu'à la fin de la première décennie 2000. Ensuite, comme ces pays ont tiré parti de l'espace budgétaire dégagé par ces initiatives (y compris pour renforcer le capital humain et physique), la dette publique a augmenté, passant de quelque 35 % du PIB au début des années 2010 à environ 55 % du PIB au milieu des années 2010. Elle s'est globalement stabilisée par la suite et était censée commencer à reculer en 2020, plusieurs pays ayant entrepris d'assainir leurs finances publiques. Or les pays d'Afrique subsaharienne ont dû riposter à la pandémie de COVID-19, en assouplissant l'orientation de leur politique budgétaire. Par conséquent, selon les projections actuelles, la dette publique de l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 65 % du PIB d'ici la fin 2020. C'est dans les pays exportateurs de pétrole qu'elle devrait s'accroître le plus fortement.*

La capacité des pays d'Afrique subsaharienne à supporter le poids de leur dette est de plus en plus mise à mal. Compte tenu du repli de l'activité économique et du soutien des pouvoirs publics au secteur privé dans le contexte de la COVID-19, les recettes publiques en 2020 devraient être inférieures de quelque 2,3 points de pourcentage du PIB aux projections antérieures à la COVID-19. Sous l'effet conjugué de cette insuffisance de recettes et de la hausse du service de la dette, le ratio service de la dette/recettes augmente, passant de quelque 22 % selon les projections d'avant la COVID-19 à environ 27 % d'après les projections actuelles. L'augmentation est particulièrement notable pour les pays exportateurs de pétrole. Selon les dernières analyses de viabilité de la dette des pays à faible revenu effectuées par les services de la Banque mondiale et du FMI, 11 pays d'Afrique subsaharienne présentent actuellement un risque élevé de surendettement, et 6 pays d'Afrique subsaharienne sont en situation de surendettement. Parallèlement, la vulnérabilité des pays ayant accès aux marchés s'est accrue, faute d'un regain d'appétence des investisseurs pour les pays d'Afrique subsaharienne et d'une reprise des émissions pour le moment.

Les initiatives en cours visant à répondre aux besoins immédiats de liquidités pourraient s'avérer insuffisantes, et des mesures plus audacieuses sont nécessaires. L'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) du G-20, qui a été adoptée rapidement, permet de reporter

les paiements immédiats au titre du service de la dette des pays participants (sans diminuer la valeur actuelle nette totale de la dette). La prolongation de six mois de l'initiative qui a été convenue récemment constituera une aide supplémentaire. Des mesures concrètes s'imposent pour rapprocher les montants suspendus de ceux auxquels les emprunteurs d'Afrique subsaharienne peuvent prétendre au titre de cette initiative. Ainsi, du fait des retards dans l'approbation des protocoles d'accord, certains pays continuent à payer le service de leur dette afin d'éviter des arriérés, ce qui réduit sensiblement le montant de la suspension effective du service de la dette pour plusieurs pays. Un allongement des délais de grâce ou de remboursement dégagerait une marge pour stimuler la reprise post-COVID-19 et permettrait d'éviter une concentration des remboursements au titre de l'ISSD (les allègements pour 2020 et 2021, par exemple). Alors que la menace d'une dette non viable se profile pour plusieurs pays, la collaboration entre les créanciers membres et non membres du Club de Paris entamée dans le cadre de l'ISSD devrait être renforcée et élargie et servir de cadre pour résoudre collectivement les problèmes d'endettement des pays d'Afrique subsaharienne et au-delà.

**Tableau 1.2.1. Afrique subsaharienne : indicateurs de la dette publique, 2020**  
(Moyenne simple, en pourcentage du PIB)

	Projections pré-COVID-19	Projections actuelles
<b>Dette publique</b>		
Afrique subsaharienne	56,4	65,6
Pays exportateurs de pétrole	50,4	68,5
Autres pays riches en ressources naturelles	45,8	52,7
Pays pauvres en ressources naturelles	65,9	73,3
<b>Recettes publiques<sup>1</sup></b>		
Afrique subsaharienne	19,5	17,6
Pays exportateurs de pétrole	20,4	16,8
Autres pays riches en ressources naturelles	18,0	16,4
Pays pauvres en ressources naturelles	20,1	18,6
<b>Ratio du service de la dette aux recettes<sup>1,2</sup></b>		
Afrique subsaharienne	21,9	32,3
Pays exportateurs de pétrole	30,1	76,3
Autres pays riches en ressources naturelles	21,8	29,1
Pays pauvres en ressources naturelles	19,0	21,8

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Hors dons.

<sup>2</sup> En pourcentage.

### Encadré 1.3. Répondre aux besoins de financement de la région

*L'Afrique subsaharienne devrait accuser un lourd déficit de financement à moyen terme à la suite de la pandémie de COVID-19. Sans l'assistance de la communauté internationale, de nombreux pays se verraient contraints de procéder à des ajustements nettement plus profonds, ce qui mettra en péril la croissance et pèsera sur la stabilité sociale.*

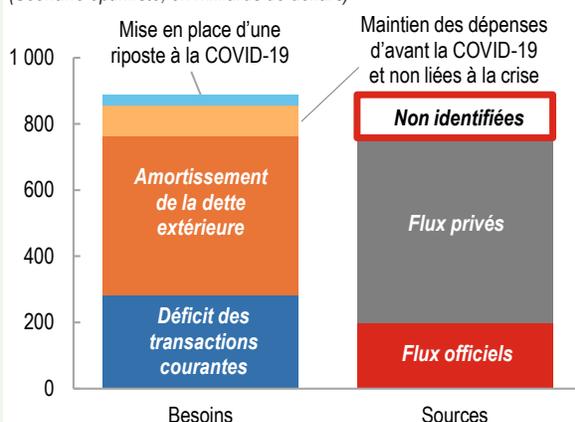
En s'appuyant sur des estimations ascendantes des équipes pays du FMI, les besoins de financement extérieur potentiels de l'Afrique subsaharienne sont estimés à quelque 890 milliards de dollars (environ 55 % du PIB 2020 de la région) pour la période 2020–23 (graphique 1.3.1.). Un peu plus de la moitié de ce montant (environ 480 milliards de dollars) correspond aux obligations de remboursement de la dette extérieure, tandis qu'un autre tiers (environ 280 milliards de dollars) représente les déficits des transactions courantes de la région. Le reste illustre l'impact sur les dépenses des arbitrages liés à la COVID-19 auxquels de nombreux pays ont dû faire face : 1) les dépenses non sanitaires et non sociales qui auraient été engagées si la COVID-19 n'avait pas entraîné une redéfinition des priorités en écartant ces domaines (95 milliards de dollars) et 2) les dépenses supplémentaires qui pourraient aider les pays à orchestrer

une riposte à la crise plus comparable à celle des autres pays émergents au-delà de la région (30 milliards de dollars).

Toutefois, comme une grande incertitude entoure les perspectives économiques et l'accès aux flux financiers, l'Afrique subsaharienne a peu de chances de pouvoir trouver des financements pour l'ensemble de ces besoins. La région accuse un déficit de financement, à savoir la part des besoins de financement pour lesquels les fonds ne sont pas identifiés et pourraient ne pas se concrétiser, qui est susceptible d'être compris entre 130 milliards de dollars et 410 milliards de dollars pour la période 2020–23 dans divers scénarios, l'estimation du scénario central s'élevant à 290 milliards de dollars<sup>1</sup>. Selon les hypothèses du scénario central, les flux du secteur privé devraient couvrir moins de la moitié des besoins de financement, tandis que les flux officiels provenant d'institutions financières internationales et de donateurs bilatéraux se fondent sur les engagements courants et devraient couvrir environ un quart des besoins. Dans ce cas, le déficit de financement pour les pays à plus faible revenu de la région, qui peuvent accéder à des financements au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI, atteint près de 130 milliards de dollars.

**Graphique 1.3.1. Besoins et sources de financement extérieur, 2020–23**

(Scénario optimiste, en milliards de dollars)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>À l'exclusion des besoins de dépenses liés aux ODD à court terme, les estimations du déficit de financement dans chaque scénario dépendent des hypothèses concernant l'ampleur des flux financiers. Dans le scénario le plus optimiste, les flux du secteur privé sont globalement inchangés par rapport aux niveaux antérieurs à la crise et couvrent environ deux tiers des besoins de financement. Le scénario central suppose que les financements privés ne dépasseront pas 75 % du niveau antérieur à la crise, alors que le scénario le plus pessimiste postule que les flux du secteur privé et officiels sont plafonnés à respectivement 75 % et 100 % de leurs niveaux d'avant la crise.

## Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 30 septembre 2020 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2020 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

### Groupes de pays

Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page 20 pour la classification des pays).

- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.

Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page 20 pour la classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (ÉPIN ; moyenne sur trois ans) de la Banque mondiale.

- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait

1 035,00 dollars sur la période 2017–19, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 035,00 dollars sur la période 2017–19 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 2017–19 et/ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.
- À la page 20, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

### Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS2–AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

**Afrique subsaharienne : groupes de pays**

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité	
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Bénin	Mali	Burundi
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burkina Faso	Mozambique	Comores
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Botswana	Burundi	Niger	Congo, Rép. du
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Cabo Verde	Comores	Ouganda	Congo, Rép. dém. du
Guinée équatoriale	Ghana	Côte d'Ivoire	Cameroun	Congo, Rép. dém. du	République centrafricaine	Côte d'Ivoire
Nigéria	Guinée	Érythrée	Congo, Rép. du	Érythrée	Rwanda	Érythrée
Soudan du Sud	Libéria	Eswatini	Côte d'Ivoire	Éthiopie	Sierra Leone	Gambie
Tchad	Mali	Éthiopie	Eswatini	Gambie	Soudan du Sud	Guinée
	Namibie	Gambie	Gabon	Guinée	Tanzanie	Guinée Bissau
	Niger	Guinée Bissau	Ghana	Guinée Bissau	Tchad	Libéria
	République centrafricaine	Kenya	Guinée équatoriale	Libéria	Togo	Malawi
	Sierra Leone	Lesotho	Kenya	Madagascar	Zimbabwe	Mali
	Tanzanie	Madagascar	Lesotho	Malawi		République centrafricaine
	Zambie	Malawi	Maurice			Sao Tomé-et-Principe
	Zimbabwe	Maurice	Namibie			Sierra Leone
		Mozambique	Nigéria			Soudan du Sud
		Ouganda	Sao Tomé-et-Principe			Tchad
		Rwanda	Sénégal			Togo
		Sao Tomé-et-Principe	Seychelles			Zimbabwe
		Sénégal	Zambie			
		Seychelles				
		Togo				

**Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux**

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Comores	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	Soudan du Sud	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie	Tanzanie	Eswatini		Ghana
Sénégal		Kenya		Lesotho		Guinée
Togo		Madagascar		Madagascar		Guinée Bissau
		Malawi		Malawi		Libéria
		Maurice		Maurice		Mali
		Ouganda		Mozambique		Niger
		Rwanda		Namibie		Nigéria
		Seychelles		Seychelles		Sénégal
		Zambie		Tanzanie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zambie		Togo
				Zimbabwe		

## Liste des tableaux de l'appendice AS1–AS4 :

AS1.	Croissance du PIB réel et prix à la consommation .....	22
AS2.	Solde budgétaire global, dons compris et dette publique .....	23
AS3.	Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris .....	24
AS4.	Dette extérieure publique par débiteur et réserves .....	25

## Sources et notes des tableaux AS1–AS4 :

### Tableaux AS1–AS3

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2020.

<sup>1</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>2</sup>En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

### Tableau AS4

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 2020.

<sup>1</sup>Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

<sup>2</sup>Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

<sup>3</sup>Données de l'exercice budgétaire.

<sup>4</sup>En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

## Afrique subsaharienne : abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MDG	Madagascar	SSD	Soudan du Sud
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MLI	Mali	STP	Sao Tomé-et-Principe
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MOZ	Mozambique	SWZ	Eswatini
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MUS	Maurice	SYC	Seychelles
BWA	Botswana	GIN	Guinée	MWI	Malawi	TCD	Tchad
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NAM	Namibie	TGO	Togo
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée Bissau	NER	Niger	TZA	Tanzanie
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	NGA	Nigéria	UGA	Ouganda
CPV	Cabo Verde	KEN	Kenya	RWA	Rwanda	ZAF	Afrique du Sud
COD	République démocratique du Congo	LBR	Libéria	SEN	Sénégal	ZMB	Zambie
COG	République du Congo	LSO	Lesotho	SLE	Sierra Leone	ZWE	Zimbabwe
COM	Comores						

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	PIB réel (Pourcentage)						Prix à la consommation, moyenne annuelle (Variation annuelle en pourcentage)					
	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
	Afrique du Sud	2,1	1,4	0,8	0,2	-8,0	3,0	5,4	5,3	4,6	4,1	3,3
Angola	3,6	-0,2	-1,2	-0,9	-4,0	3,2	13,5	29,8	19,6	17,1	21,0	20,6
Bénin	4,1	5,7	6,7	6,9	2,0	5,0	1,6	1,8	0,8	-0,9	2,5	2,0
Botswana	5,3	2,9	4,5	3,0	-9,6	8,7	5,6	3,3	3,2	2,8	1,6	3,0
Burkina Faso	5,9	6,2	6,8	5,7	-2,0	3,9	1,0	0,4	2,0	-3,2	2,0	2,0
Burundi	2,8	0,5	1,6	1,8	-3,2	3,1	8,2	16,6	-2,8	-0,7	7,6	5,2
Cabo Verde	1,9	3,7	4,5	5,7	-6,8	4,5	1,3	0,8	1,3	1,1	1,0	1,2
Cameroun	4,8	3,5	4,1	3,9	-2,8	3,4	2,0	0,6	1,1	2,5	2,8	2,2
Comores	3,2	4,2	3,6	1,9	-1,8	2,9	2,0	0,1	1,7	3,7	3,0	2,1
Congo, Rép. du	2,0	-4,4	-6,4	-0,6	-7,0	-0,8	2,7	0,4	1,2	2,2	2,5	2,6
Congo, Rép. dém. du	6,9	3,7	5,8	4,4	-2,2	3,6	6,5	35,8	29,3	4,7	11,5	12,1
Côte d'Ivoire	6,0	7,4	6,8	6,5	1,8	6,2	1,8	0,7	0,4	0,8	1,2	1,4
Érythrée	6,5	-10,0	13,0	3,8	-0,6	5,7	8,5	-13,3	-14,4	-16,4	4,7	2,6
Eswatini	2,8	2,0	2,4	1,1	-3,5	1,4	6,2	6,2	4,8	2,6	4,1	4,2
Éthiopie <sup>1</sup>	9,9	10,2	7,7	9,0	1,9	-0,0	13,9	10,7	13,8	15,8	20,2	11,5
Gabon	4,9	0,5	1,0	3,8	-2,7	2,1	1,8	2,7	4,8	2,0	3,0	3,0
Gambie	1,5	4,8	7,2	6,1	-1,8	6,0	5,7	8,0	6,5	7,1	6,1	6,0
Ghana	6,6	8,1	6,3	6,5	0,9	4,2	11,9	12,4	9,8	7,2	10,6	8,7
Guinée	5,4	10,3	6,2	5,6	1,4	6,6	12,9	8,9	9,8	9,5	9,1	8,0
Guinée Bissau	3,9	4,8	3,4	4,5	-2,9	3,0	1,7	-0,2	0,4	0,2	2,0	2,0
Guinée équatoriale	-2,2	-5,7	-5,8	-6,1	-6,0	2,2	3,4	0,7	1,3	1,2	3,0	2,2
Kenya	6,0	4,8	6,3	5,4	1,0	4,7	7,6	8,0	4,7	5,2	5,3	5,0
Lesotho	4,5	-1,0	0,4	1,0	-4,8	3,9	4,9	4,4	4,8	5,2	4,3	4,5
Libéria	4,3	2,5	1,2	-2,5	-3,0	3,2	8,1	12,4	23,5	27,0	11,9	9,5
Madagascar	2,6	3,9	4,6	4,8	-3,2	3,2	7,1	8,6	8,6	5,6	4,3	5,5
Malawi	4,2	4,0	3,2	4,5	0,6	2,5	18,9	11,5	9,2	9,4	9,3	9,5
Mali	4,1	5,0	5,2	5,1	-2,0	4,0	1,4	1,8	1,7	-2,9	0,5	1,5
Maurice	3,8	3,8	3,8	3,0	-14,2	9,9	3,2	3,7	3,2	0,5	2,5	3,2
Mozambique	6,6	3,7	3,4	2,3	-0,5	2,1	8,1	15,1	3,9	2,8	3,6	5,6
Namibie	4,5	-0,3	0,7	-1,0	-5,9	3,4	5,4	6,1	4,3	3,7	2,3	3,4
Niger	6,2	5,0	7,2	5,9	0,5	6,9	1,0	0,2	2,8	-2,5	4,4	1,7
Nigéria	4,7	0,8	1,9	2,2	-4,3	1,7	11,1	16,5	12,1	11,4	12,9	12,7
Ouganda	4,9	7,3	6,1	6,7	-0,3	4,9	7,2	5,6	2,6	2,9	4,2	4,8
République centrafricaine	-1,9	4,5	3,8	3,0	-1,0	3,0	5,2	4,2	1,6	2,7	2,9	2,5
Rwanda	7,4	4,0	8,6	9,4	2,0	6,3	4,1	4,8	1,4	2,4	6,9	1,0
Sao Tomé-et-Principe	4,8	3,9	3,0	1,3	-6,5	3,0	9,2	5,7	8,3	8,4	7,9	8,0
Sénégal	4,6	7,4	6,4	5,3	-0,7	5,2	1,1	1,1	0,5	1,0	2,0	2,0
Seychelles	5,0	4,4	3,8	3,9	-13,8	4,2	2,3	2,9	3,7	1,8	3,9	2,9
Sierra Leone	5,4	3,8	3,5	5,4	-3,1	2,7	6,9	18,2	16,0	14,8	15,7	15,5
Soudan du Sud	-6,8	-5,8	-1,9	0,9	4,1	-2,3	95,9	187,9	83,5	51,2	27,1	33,1
Tanzanie	6,6	6,8	7,0	7,0	1,9	3,6	8,7	5,3	3,5	3,4	3,6	3,7
Tchad	4,5	-2,4	2,3	3,0	-0,7	6,1	1,8	-0,9	4,0	-1,0	2,8	3,0
Togo	6,1	4,4	4,9	5,3	0,0	3,0	1,6	-0,2	0,9	0,7	1,4	1,5
Zambie	5,7	3,5	4,0	1,4	-4,8	0,6	9,5	6,6	7,0	9,8	14,5	13,3
Zimbabwe <sup>2</sup>	8,2	4,7	3,5	-6,5	-10,4	4,2	1,1	0,9	10,6	255,3	622,8	3,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,6</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>3,2</b>	<b>-3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>8,0</b>	<b>10,7</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>	<b>10,6</b>	<b>7,9</b>
<i>Médiane</i>	4,8	3,9	3,8	3,9	-2,2	3,4	4,8	4,8	3,9	2,8	4,1	3,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,5	4,8	4,8	4,6	-1,0	3,7	7,5	10,0	8,0	8,7	11,9	7,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>4,3</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>-4,0</b>	<b>2,1</b>	<b>10,5</b>	<b>17,0</b>	<b>12,2</b>	<b>11,1</b>	<b>12,7</b>	<b>12,5</b>
Hors Nigéria	3,2	-0,2	-0,3	0,5	-3,4	3,0	9,0	18,1	12,4	10,4	12,3	12,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>4,7</b>	<b>4,7</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>-2,5</b>	<b>3,6</b>	<b>6,5</b>	<b>7,1</b>	<b>6,2</b>	<b>7,1</b>	<b>9,5</b>	<b>5,4</b>
Hors Afrique du Sud	6,1	6,1	6,0	5,5	-0,4	3,9	7,1	7,9	6,9	8,3	11,9	6,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>4,1</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2,2</b>	<b>-4,2</b>	<b>3,1</b>	<b>8,1</b>	<b>10,9</b>	<b>8,1</b>	<b>7,5</b>	<b>8,5</b>	<b>8,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,9	3,6	3,6	3,4	-1,9	4,2	7,3	9,8	7,0	6,3	7,9	7,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,2</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>	<b>5,8</b>	<b>-0,0</b>	<b>3,1</b>	<b>7,7</b>	<b>10,1</b>	<b>9,2</b>	<b>11,3</b>	<b>16,4</b>	<b>6,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	6,7	7,3	6,7	7,2	0,8	2,8	8,1	7,4	6,9	6,8	9,3	6,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>5,2</b>	<b>4,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3,7</b>	<b>-1,2</b>	<b>4,4</b>	<b>5,4</b>	<b>11,3</b>	<b>9,8</b>	<b>15,1</b>	<b>22,5</b>	<b>5,7</b>
Zone franc	4,5	4,0	4,4	4,6	-0,9	4,5	1,8	0,9	1,4	0,2	2,1	2,0
CEMAC	3,2	0,2	0,9	2,0	-3,2	3,0	2,4	0,8	2,1	1,8	2,8	2,5
UEMOA	5,4	6,4	6,4	6,0	0,3	5,3	1,4	0,9	1,0	-0,6	1,7	1,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,5	6,0	6,1	5,5	-0,7	3,1	8,3	10,3	9,5	13,6	19,2	7,7
CAE-5	5,9	5,7	6,5	6,2	1,0	4,5	7,7	6,7	3,6	4,0	4,7	4,3
CEDEAO	5,1	2,9	3,5	3,6	-2,5	3,0	9,2	12,4	9,3	8,2	9,9	9,4
SACU	2,3	1,4	1,0	0,3	-7,9	3,3	5,4	5,2	4,5	4,0	3,2	3,8
SADC	3,5	2,2	2,0	1,2	-5,5	3,3	7,0	10,5	8,3	9,6	12,3	7,1

Voir les notes à la page 21.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)						Dette publique (En pourcentage du PIB)					
	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique du Sud	-4,4	-4,4	-4,1	-6,3	-14,0	-11,1	43,7	53,0	56,7	62,2	78,8	82,8
Angola	0,3	-6,3	2,2	0,8	-2,8	-0,1	42,7	69,3	89,0	109,2	120,3	107,5
Bénin	-2,0	-4,2	-3,0	-0,5	-3,7	-3,4	24,3	39,6	41,1	41,2	41,8	41,4
Botswana	-0,2	-1,1	-4,6	-6,3	-8,8	-8,5	18,2	13,4	14,2	15,1	20,6	24,0
Burkina Faso	-2,8	-6,9	-4,4	-3,5	-6,1	-4,6	27,8	33,5	37,7	42,7	46,6	48,1
Burundi	-4,4	-4,8	-6,8	-8,3	-9,5	-8,7	40,8	44,7	50,5	57,4	65,0	68,9
Cabo Verde	-7,6	-3,0	-2,7	-1,8	-11,3	-9,6	102,2	127,2	125,6	125,0	136,8	137,6
Cameroun	-3,3	-4,9	-2,5	-3,3	-4,1	-3,3	21,5	37,7	39,5	42,7	44,7	45,0
Comores	2,2	0,4	-1,0	-2,2	-3,9	-2,7	19,8	18,4	21,1	25,2	30,4	32,4
Congo, Rép. du	-1,2	-5,9	5,8	5,8	-2,1	1,8	49,9	94,2	78,6	83,7	104,5	98,4
Congo, Rép. dém. du	0,1	1,4	-0,0	-2,1	-1,9	-0,3	21,7	19,1	15,3	14,7	16,1	13,4
Côte d'Ivoire	-2,1	-3,3	-2,9	-2,3	-5,4	-4,1	37,4	36,9	39,7	37,9	41,7	42,6
Érythrée	-6,1	-6,0	4,2	-1,6	-5,2	-4,4	169,4	202,5	185,6	189,4	185,8	173,5
Eswatini	-3,7	-7,0	-9,9	-7,3	-8,7	-6,4	16,0	25,1	33,8	38,0	47,9	49,9
Éthiopie <sup>1</sup>	-1,8	-3,2	-3,0	-2,5	-3,5	-3,1	47,5	57,7	61,1	57,6	56,1	58,5
Gabon	1,1	-1,7	-0,2	2,1	-5,4	-3,6	34,0	62,9	60,9	62,4	73,9	70,5
Gambie	-4,3	-5,0	-6,1	-2,5	-3,8	-3,2	60,2	87,0	84,6	80,0	83,1	77,0
Ghana	-7,1	-4,1	-7,0	-7,3	-16,4	-9,3	44,0	58,3	59,1	62,8	76,7	74,7
Guinée	-3,9	-2,1	-1,1	-0,5	-3,7	-3,1	43,9	40,5	38,0	34,5	44,9	45,9
Guinée Bissau	-2,3	-1,3	-4,9	-4,6	-8,3	-5,2	53,5	50,7	60,2	67,6	79,8	79,0
Guinée équatoriale	-7,0	-2,6	0,5	1,8	-4,0	-2,2	16,3	36,2	39,2	41,1	51,2	48,2
Kenya	-6,2	-7,8	-7,4	-7,7	-8,4	-8,5	45,3	56,9	60,2	62,1	66,4	70,5
Lesotho	-4,9	-1,8	-4,2	-5,6	-7,3	-7,9	39,1	38,0	46,5	46,5	47,2	45,8
Libéria	-3,3	-4,8	-5,1	-4,5	-3,5	-3,0	22,9	33,9	39,4	53,3	61,7	63,6
Madagascar	-2,1	-2,1	-1,3	-1,4	-5,5	-5,3	35,9	40,0	39,9	38,4	44,2	45,0
Malawi	-4,1	-7,3	-5,5	-6,4	-9,2	-7,4	48,7	61,5	63,1	63,4	70,7	75,1
Mali	-2,6	-2,9	-4,8	-1,7	-6,2	-4,5	27,8	36,0	37,7	40,5	44,8	46,2
Maurice	-3,0	-1,7	-2,2	-10,3	-11,7	-6,8	59,1	64,3	66,2	82,8	85,7	84,2
Mozambique	-5,2	-2,9	-6,8	-0,1	-7,1	-5,3	61,9	102,4	106,2	104,4	121,3	123,5
Namibie	-6,1	-5,0	-5,3	-5,9	-9,6	-8,3	29,1	43,5	49,8	54,7	67,6	68,2
Niger	-3,3	-4,1	-3,0	-3,6	-4,8	-4,7	21,7	39,5	38,9	41,7	48,3	48,6
Nigéria	-2,1	-5,4	-4,3	-4,8	-6,7	-5,0	17,7	25,3	27,7	29,1	35,0	35,5
Ouganda	-3,0	-2,7	-2,7	-5,0	-6,6	-6,9	23,2	33,8	35,1	38,2	46,0	50,9
République centrafricaine	-1,8	-1,1	-1,0	1,4	-2,3	0,0	42,7	50,3	50,0	47,2	46,6	44,0
Rwanda	-2,0	-2,5	-2,6	-5,2	-7,7	-7,1	25,6	41,3	45,0	51,4	61,6	69,4
Sao Tomé-et-Principe	-7,0	-2,7	-1,9	-1,8	-4,6	-3,8	80,0	85,8	83,1	73,1	73,6	66,7
Sénégal	-3,9	-3,0	-3,6	-3,8	-6,2	-4,5	38,1	61,1	63,2	64,1	65,4	65,4
Seychelles	1,8	0,5	0,2	0,9	-15,5	-6,0	74,5	62,3	57,7	55,3	88,6	85,0
Sierra Leone	-4,8	-8,8	-5,6	-2,7	-6,4	-4,0	42,9	69,2	69,1	70,0	77,4	78,5
Soudan du Sud	-9,1	3,3	6,3	0,3	-1,9	0,5	39,6	65,2	48,2	65,4	71,7	56,7
Tanzanie	-3,5	-1,2	-1,9	-1,7	-1,9	-2,8	32,0	37,7	38,7	38,2	38,5	39,2
Tchad	-2,0	-0,2	1,9	-0,2	-0,6	-1,2	36,4	50,3	49,1	44,3	46,4	44,4
Togo	-6,5	-0,3	-0,8	2,1	-7,1	-3,5	59,3	76,0	76,2	70,9	73,5	71,1
Zambie	-5,0	-7,6	-8,4	-8,1	-6,0	-5,0	36,4	65,5	77,2	91,9	120,0	119,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	-1,3	-8,1	-4,5	-1,6	-1,8	-0,8	43,3	52,9	37,3	10,8	2,4	2,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>-3,0</b>	<b>-4,5</b>	<b>-3,5</b>	<b>-4,2</b>	<b>-7,6</b>	<b>-5,9</b>	<b>32,9</b>	<b>45,7</b>	<b>48,5</b>	<b>50,4</b>	<b>56,6</b>	<b>57,8</b>
<i>Médiane</i>	-3,2	-3,0	-3,0	-2,5	-6,0	-4,5	36,9	50,3	49,8	54,7	61,7	63,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,8	-4,1	-2,9	-3,2	-5,9	-4,5	37,1	51,8	54,4	56,4	60,4	60,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>-1,8</b>	<b>-5,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>-3,3</b>	<b>-5,9</b>	<b>-4,0</b>	<b>23,6</b>	<b>38,4</b>	<b>42,1</b>	<b>44,0</b>	<b>47,5</b>	<b>46,4</b>
Hors Nigéria	-1,3	-5,0	1,3	0,4	-3,3	-1,4	36,4	61,9	70,2	79,9	84,1	76,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-3,9</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,8</b>	<b>-8,6</b>	<b>-7,0</b>	<b>40,2</b>	<b>50,1</b>	<b>52,2</b>	<b>54,2</b>	<b>62,0</b>	<b>64,4</b>
Hors Afrique du Sud	-3,6	-3,8	-4,1	-4,1	-6,5	-5,2	37,8	48,5	49,8	50,4	55,5	56,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>-3,1</b>	<b>-5,0</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,9</b>	<b>-8,8</b>	<b>-6,7</b>	<b>32,3</b>	<b>45,6</b>	<b>49,4</b>	<b>52,4</b>	<b>59,8</b>	<b>60,7</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-5,1	-3,2	-4,0	-7,6	-5,4	38,2	55,9	61,2	66,4	72,0	70,2
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,5</b>	<b>-2,3</b>	<b>-4,0</b>	<b>-3,5</b>	<b>35,7</b>	<b>46,2</b>	<b>45,6</b>	<b>44,6</b>	<b>47,9</b>	<b>49,1</b>
Hors pays en situation de fragilité	-2,9	-3,0	-3,0	-2,6	-4,2	-4,1	35,5	47,9	50,0	49,9	52,4	53,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>-1,5</b>	<b>-4,1</b>	<b>-2,7</b>	<b>37,3</b>	<b>44,7</b>	<b>41,3</b>	<b>38,7</b>	<b>43,2</b>	<b>43,6</b>
Zone franc	-2,6	-3,6	-2,0	-1,5	-4,9	-3,5	31,1	45,7	46,7	47,6	51,7	51,3
CEMAC	-2,6	-3,5	0,0	0,0	-3,6	-2,3	29,0	51,0	50,0	51,8	57,6	55,5
UEMOA	-2,8	-3,6	-3,4	-2,4	-5,6	-4,2	33,4	42,3	44,5	45,0	48,4	48,9
COMESA (pays membres d'AFSS)	-3,1	-4,4	-4,2	-4,8	-5,8	-5,2	39,1	50,4	51,2	51,6	55,8	58,7
CAE-5	-4,4	-4,6	-4,7	-5,4	-6,1	-6,5	35,1	45,9	48,5	50,2	54,3	57,6
CEDEAO	-2,7	-4,8	-4,3	-4,4	-7,3	-5,2	23,4	33,5	35,8	36,7	43,0	43,5
SACU	-4,3	-4,3	-4,3	-6,3	-13,5	-10,8	41,9	50,5	54,2	59,3	74,9	78,8
SADC	-3,2	-4,2	-3,0	-4,4	-9,1	-7,2	40,8	52,9	57,0	61,6	71,3	72,8

Voir les notes à la page 21.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)						Solde extérieur courant, dons compris (En pourcentage du PIB)					
	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
Afrique du Sud	73,0	72,2	72,8	74,1	79,0	77,5	-3,9	-2,5	-3,5	-3,0	-1,6	-1,8
Angola	35,8	32,2	29,3	31,3	30,0	28,7	3,1	-0,5	7,0	5,7	-1,3	0,1
Bénin	27,7	28,6	27,9	27,8	27,8	27,8	-5,2	-4,2	-4,6	-4,3	-5,5	-4,8
Botswana	43,6	40,2	41,2	42,9	44,3	42,1	5,7	5,3	0,6	-7,6	-2,5	-3,1
Burkina Faso	28,1	38,6	38,9	41,3	47,2	50,5	-5,0	-5,0	-4,1	-4,8	-3,5	-3,5
Burundi	24,1	23,6	28,6	35,6	39,5	43,5	-16,9	-15,0	-14,5	-17,9	-20,7	-20,8
Cabo Verde	89,6	104,6	100,0	102,0	102,6	100,5	-8,9	-7,8	-5,2	0,3	-15,2	-10,0
Cameroun	21,7	22,6	24,4	24,4	25,0	25,0	-3,4	-2,7	-3,6	-4,4	-5,4	-4,5
Comores	23,2	27,2	28,2	28,0	27,7	27,5	-2,8	-2,1	-2,8	-3,8	-2,1	-1,5
Congo, Rép. du	27,8	27,4	22,8	24,9	25,9	27,3	-6,0	-3,3	1,5	3,5	-5,7	-1,9
Congo, Rép. dém. du	11,5	13,5	12,8	15,4	16,9	17,1	-6,0	-3,3	-3,6	-3,8	-4,8	-4,0
Côte d'Ivoire	11,2	10,1	10,2	11,7	10,7	10,8	1,0	-2,0	-3,6	-2,7	-3,7	-2,9
Érythrée	185,5	252,5	239,7	237,7	231,9	222,8	10,0	24,0	15,4	12,1	10,1	10,8
Eswatini	25,6	29,3	28,9	27,7	30,2	32,0	4,8	6,2	1,3	4,2	1,0	5,7
Éthiopie <sup>1</sup>	27,5	31,3	33,7	32,9	31,0	31,3	-6,4	-8,5	-6,5	-5,3	-4,5	-4,6
Gabon	23,2	22,7	24,3	23,3	27,3	28,7	8,0	-7,0	-3,2	-0,3	-9,1	-6,0
Gambie	35,5	40,1	41,9	46,9	50,1	48,4	-7,9	-7,4	-9,5	-5,3	-8,5	-10,8
Ghana	23,5	25,8	25,4	26,6	29,4	29,5	-7,0	-3,4	-3,1	-2,7	-3,4	-2,9
Guinée	24,6	23,9	22,5	24,0	23,7	21,8	-16,4	-6,7	-18,7	-13,7	-20,5	-15,7
Guinée-Bissau	35,1	41,1	43,7	43,4	45,5	44,6	-2,5	0,3	-3,6	-8,5	-12,1	-4,2
Guinée équatoriale	14,9	16,5	15,1	15,5	18,3	17,8	-9,0	-5,8	-5,4	-5,9	-9,6	-5,8
Kenya	41,4	37,1	37,5	36,2	36,4	36,8	-7,9	-7,2	-5,7	-5,8	-4,9	-5,4
Lesotho	34,3	33,1	33,0	33,5	34,2	34,2	-7,6	-2,5	-1,3	-8,4	-13,3	-11,9
Libéria	20,2	18,6	19,6	20,3	21,2	21,7	-17,7	-22,6	-22,5	-21,5	-21,4	-21,6
Madagascar	22,2	25,8	25,5	24,8	27,1	27,8	-4,3	-0,4	0,7	-2,3	-4,2	-2,9
Malawi	24,4	23,6	23,6	22,6	22,6	22,6	-11,2	-25,6	-20,5	-17,1	-19,2	-19,3
Mali	26,0	27,0	29,2	29,6	30,6	30,6	-5,4	-7,3	-4,9	-4,2	-2,0	-1,2
Maurice	101,3	114,2	115,3	120,8	149,5	149,5	-7,1	-4,6	-3,9	-5,4	-13,3	-10,7
Mozambique	31,2	34,3	34,7	37,1	39,5	40,5	-32,3	-19,7	-29,6	-20,4	-60,0	-68,9
Namibie	58,5	57,5	58,2	64,0	66,1	66,1	-8,0	-3,9	-2,8	-2,3	-4,4	-2,1
Niger	17,2	17,7	15,8	17,1	16,9	16,9	-13,1	-11,4	-12,6	-12,6	-16,8	-19,2
Nigéria	21,2	24,7	25,4	23,9	24,2	24,4	1,6	2,8	1,0	-3,8	-3,6	-2,0
Ouganda	16,8	18,9	18,5	19,7	20,5	20,3	-5,8	-4,8	-6,8	-6,5	-8,0	-5,9
République centrafricaine	21,8	25,0	27,1	28,0	30,1	28,8	-7,5	-7,8	-8,0	-4,9	-5,6	-5,3
Rwanda	20,6	23,3	25,0	26,3	25,4	28,9	-10,3	-7,5	-7,9	-9,2	-16,7	-10,5
Sao Tomé-et-Principe	38,3	32,9	35,6	32,5	33,4	33,4	-18,0	-13,2	-12,3	-12,5	-17,0	-11,7
Sénégal	31,3	37,8	40,7	41,2	43,1	44,4	-6,3	-7,3	-8,8	-7,7	-9,2	-9,9
Seychelles	62,8	76,4	77,6	84,1	88,2	84,1	-19,7	-20,1	-17,9	-16,7	-28,3	-25,7
Sierra Leone	22,7	23,7	23,0	22,5	23,9	23,7	-24,4	-21,0	-18,7	-13,5	-12,1	-13,3
Soudan du Sud	19,8	13,7	13,5	14,5	21,9	21,2	0,8	-3,1	-7,5	0,9	14,6	-9,2
Tanzanie	23,1	20,7	20,4	20,4	20,8	21,1	-9,0	-2,6	-3,0	-2,3	-3,2	-4,4
Tchad	13,7	15,3	14,9	17,0	18,0	17,3	-9,2	-7,1	-1,4	-4,9	-13,3	-9,7
Togo	46,3	56,0	57,2	55,6	58,1	57,9	-9,3	-2,0	-3,5	-4,3	-6,3	-4,4
Zambie	20,7	22,0	22,3	22,8	23,4	23,0	1,8	-1,7	-1,3	0,6	-1,0	0,0
Zimbabwe <sup>2</sup>	22,1	28,5	23,6	20,9	20,2	21,8	-10,9	-1,3	-5,9	1,1	-3,6	-2,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>35,6</b>	<b>36,2</b>	<b>36,3</b>	<b>36,3</b>	<b>37,2</b>	<b>37,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-2,3</b>	<b>-2,7</b>	<b>-3,6</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,1</b>
<i>Médiane</i>	25,5	27,2	27,9	27,8	29,4	28,8	-6,5	-4,6	-4,1	-4,8	-5,6	-4,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,0	29,0	29,0	29,6	30,3	30,5	-4,6	-4,5	-3,9	-3,8	-6,4	-5,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>23,2</b>	<b>25,3</b>	<b>25,4</b>	<b>24,7</b>	<b>25,0</b>	<b>24,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>	<b>-2,3</b>	<b>-3,8</b>	<b>-2,3</b>
Hors Nigéria	27,9	26,8	25,4	26,6	26,8	26,3	0,3	-2,2	2,2	1,4	-4,4	-3,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>44,0</b>	<b>42,9</b>	<b>42,8</b>	<b>43,0</b>	<b>44,2</b>	<b>44,0</b>	<b>-5,6</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,4</b>	<b>-5,3</b>	<b>-5,1</b>
Hors Afrique du Sud	28,1	29,6	29,9	30,4	31,0	31,4	-6,8	-5,2	-5,7	-5,1	-6,8	-6,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>39,0</b>	<b>39,5</b>	<b>39,7</b>	<b>39,6</b>	<b>40,8</b>	<b>40,6</b>	<b>-1,2</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,3</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,5</b>	<b>-2,7</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	31,3	31,2	31,0	31,8	32,6	32,6	-1,7	-3,1	-1,6	-2,1	-4,6	-3,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>24,0</b>	<b>26,6</b>	<b>26,9</b>	<b>27,4</b>	<b>27,8</b>	<b>28,1</b>	<b>-8,9</b>	<b>-6,3</b>	<b>-6,9</b>	<b>-5,8</b>	<b>-8,3</b>	<b>-8,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	23,9	26,6	27,2	27,4	27,6	28,1	-9,7	-6,7	-7,0	-6,0	-8,6	-8,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>21,3</b>	<b>22,2</b>	<b>21,7</b>	<b>22,7</b>	<b>23,1</b>	<b>23,1</b>	<b>-5,4</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,6</b>	<b>-4,3</b>	<b>-6,5</b>	<b>-5,6</b>
Zone franc	21,3	23,4	23,9	24,7	25,7	26,1	-3,4	-4,7	-4,5	-4,2	-6,4	-5,4
CEMAC	20,4	21,4	21,8	22,3	23,9	24,0	-3,3	-4,6	-3,0	-2,8	-7,5	-5,3
UEMOA	22,0	24,5	25,2	26,1	26,8	27,3	-3,9	-4,8	-5,5	-5,0	-5,8	-5,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	30,3	32,2	32,7	32,7	33,1	33,7	-6,2	-5,7	-5,3	-4,8	-5,8	-5,2
CAE-5	28,4	27,8	28,0	27,8	28,1	28,6	-8,1	-5,5	-5,4	-5,2	-5,7	-5,7
CEDEAO	21,9	25,0	25,5	24,9	25,6	25,8	-0,6	-0,1	-1,6	-4,3	-4,6	-3,4
SACU	70,4	69,4	70,0	71,4	75,9	74,4	-3,5	-2,1	-3,3	-3,2	-1,8	-1,8
SADC	53,2	51,2	50,6	51,7	53,9	53,1	-3,7	-2,5	-2,4	-2,3	-4,2	-4,0

Voir les notes à la page 21.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur (En pourcentage du PIB)						Réserves (Mois d'importations de biens et de services)					
	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021	2010-16	2017	2018	2019	2020	2021
	Afrique du Sud	13,6	21,3	18,2	22,3	31,5	30,9	5,3	5,6	6,0	8,2	6,7
Angola	25,2	38,2	46,5	57,7	85,6	79,3	8,1	8,4	8,7	12,4	9,9	10,2
Bénin <sup>1</sup>	13,2	16,8	18,6	24,0	25,1	24,7	...	...	...	...	...	...
Botswana	15,7	12,6	11,3	10,9	10,5	10,0	11,8	12,3	10,7	13,8	10,4	8,8
Burkina Faso <sup>1</sup>	21,0	22,1	20,7	23,5	26,7	24,1	...	...	...	...	...	...
Burundi	20,4	15,6	16,2	17,4	21,9	24,4	3,1	1,3	0,7	1,1	1,1	1,1
Cabo Verde	75,0	100,6	100,2	101,9	112,8	109,0	5,0	5,3	5,9	8,8	7,0	6,5
Cameroun <sup>2</sup>	13,6	26,3	27,6	29,8	33,6	31,8	...	...	...	...	...	...
Comores	18,6	17,8	18,9	23,5	29,8	31,2	7,0	6,8	6,9	6,8	7,5	8,0
Congo, Rép. du <sup>2</sup>	21,9	32,1	29,3	33,5	47,3	43,5	...	...	...	...	...	...
Congo, Rép. dém. du	16,6	14,6	12,9	12,6	13,7	11,4	1,2	0,4	0,5	0,8	0,8	1,3
Côte d'Ivoire <sup>1</sup>	24,1	24,0	26,9	26,7	32,0	30,6	...	...	...	...	...	...
Érythrée	62,2	70,9	64,4	61,7	58,3	53,6	4,1	2,3	2,6	2,2	2,0	3,1
Eswatini	7,9	8,9	9,8	11,7	21,3	23,5	4,0	3,3	2,8	3,2	3,2	4,0
Éthiopie <sup>3</sup>	22,9	29,1	30,6	28,5	29,2	32,7	2,0	2,0	1,7	2,2	2,1	2,7
Gabon <sup>2</sup>	23,9	40,6	38,5	38,9	51,3	49,4	...	...	...	...	...	...
Gambie	32,0	45,8	45,5	43,8	47,5	44,9	4,0	2,8	2,7	4,2	4,9	4,6
Ghana	21,8	29,1	30,6	30,3	34,5	32,0	2,7	2,8	2,6	3,6	2,7	2,7
Guinée	28,7	20,5	19,3	19,3	29,8	32,8	2,3	1,4	2,1	2,5	2,3	2,4
Guinée Bissau <sup>1</sup>	24,7	18,2	21,1	25,0	30,2	28,0	...	...	...	...	...	...
Guinée équatoriale <sup>2</sup>	7,4	9,2	11,7	13,5	21,1	21,7	...	...	...	...	...	...
Kenya	22,6	28,8	30,5	31,8	33,7	36,1	4,2	4,3	4,8	6,1	4,9	4,2
Lesotho	33,3	36,4	36,2	36,7	44,1	37,2	5,0	4,5	3,5	4,6	3,8	3,2
Libéria	11,8	24,1	28,5	34,2	40,7	45,3	1,9	2,5	2,3	2,3	2,4	2,8
Madagascar	22,6	24,8	25,6	27,0	31,7	33,6	2,8	3,8	4,3	5,3	3,9	4,0
Malawi	21,8	32,8	31,1	29,7	29,6	30,6	2,0	3,1	3,0	3,2	2,7	2,3
Mali <sup>1</sup>	21,4	26,2	24,0	26,2	28,6	26,6	...	...	...	...	...	...
Maurice	14,1	12,9	11,2	10,9	18,3	20,0	6,1	9,5	10,3	17,7	11,1	10,6
Mozambique	50,7	94,3	90,5	88,5	96,5	105,6	3,1	3,8	3,8	3,7	3,0	2,2
Namibie	9,3	16,0	15,9	18,4	21,8	19,3	2,6	1,7	2,0	2,7	1,5	1,7
Niger <sup>1</sup>	14,9	25,2	23,2	25,4	31,2	31,0	...	...	...	...	...	...
Nigéria	1,8	5,0	6,3	6,2	7,9	8,0	5,8	6,6	5,1	5,9	2,5	1,5
Ouganda	13,6	21,7	23,5	26,2	29,6	29,7	4,7	5,1	4,1	4,4	3,7	3,2
République centrafricaine <sup>2</sup>	22,3	29,5	26,9	26,1	26,4	24,0	...	...	...	...	...	...
Rwanda	20,5	36,2	39,6	44,5	53,4	60,3	4,8	4,4	4,7	5,7	4,0	4,3
Sao Tomé-et-Principe	77,9	78,0	66,3	66,7	73,6	66,7	4,0	3,5	2,7	3,5	4,9	5,1
Sénégal <sup>1</sup>	26,5	39,4	44,9	47,1	49,2	45,1	...	...	...	...	...	...
Seychelles	41,2	29,3	28,4	26,9	45,1	46,2	3,3	3,5	3,6	6,0	2,7	2,7
Sierra Leone	28,1	40,6	38,9	40,0	47,1	52,5	2,7	4,0	3,5	3,9	4,5	4,1
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	2,4	0,1	0,1	0,8	0,2	0,2
Tanzanie	23,8	28,6	28,9	28,1	28,0	28,0	4,2	6,3	5,9	5,8	5,2	4,3
Tchad <sup>2</sup>	23,6	26,8	24,9	24,4	29,3	25,4	...	...	...	...	...	...
Togo <sup>1</sup>	16,3	21,1	19,7	23,5	31,6	29,6	...	...	...	...	...	...
Zambie	19,3	36,7	41,7	50,9	68,7	68,9	3,0	2,2	2,1	2,1	0,7	0,0
Zimbabwe <sup>4</sup>	36,1	31,1	33,9	38,4	51,0	88,9	0,5	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>14,0</b>	<b>21,7</b>	<b>22,1</b>	<b>23,4</b>	<b>28,1</b>	<b>27,9</b>	<b>5,1</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>	<b>6,2</b>	<b>4,1</b>	<b>3,6</b>
<i>Médiane</i>	21,4	26,5	27,3	26,9	31,5	31,5	3,6	3,5	3,5	3,9	3,2	3,2
Hors Nigéria	21,8	29,3	30,7	32,3	37,2	36,9	4,5	4,6	4,3	5,4	4,1	4,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>7,9</b>	<b>15,2</b>	<b>16,7</b>	<b>16,8</b>	<b>20,3</b>	<b>19,6</b>	<b>6,2</b>	<b>7,0</b>	<b>5,8</b>	<b>6,9</b>	<b>3,4</b>	<b>2,5</b>
Hors Nigéria	21,5	33,7	37,4	43,3	57,3	52,9	7,7	8,2	8,3	11,8	9,3	9,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>18,6</b>	<b>25,6</b>	<b>25,2</b>	<b>27,2</b>	<b>32,6</b>	<b>32,7</b>	<b>4,3</b>	<b>4,5</b>	<b>4,5</b>	<b>5,8</b>	<b>4,6</b>	<b>4,2</b>
Hors Afrique du Sud	22,1	27,9	28,8	29,6	33,1	33,5	3,5	3,7	3,5	4,4	3,5	3,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>11,9</b>	<b>19,8</b>	<b>20,3</b>	<b>21,7</b>	<b>26,9</b>	<b>26,4</b>	<b>5,6</b>	<b>6,0</b>	<b>5,6</b>	<b>7,1</b>	<b>4,6</b>	<b>3,8</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,2	30,1	32,7	35,4	42,4	40,9	5,8	5,9	5,8	7,8	5,6	5,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>22,9</b>	<b>28,3</b>	<b>28,2</b>	<b>28,6</b>	<b>31,4</b>	<b>32,4</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>2,8</b>	<b>3,1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,9</b>
Hors pays en situation de fragilité	22,5	30,6	31,3	31,4	33,4	34,9	3,4	4,0	3,7	4,0	3,4	3,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>23,5</b>	<b>24,7</b>	<b>24,4</b>	<b>25,0</b>	<b>29,9</b>	<b>29,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>
Zone franc	19,3	26,3	27,2	29,1	34,1	32,1	5,0	3,4	3,9	5,1	4,4	4,0
CEMAC	17,0	27,2	27,2	29,1	36,1	33,9	4,8	2,3	2,7	3,5	3,4	3,7
UEMOA	21,5	25,7	27,3	29,0	33,0	31,1	5,1	4,0	4,6	6,0	5,0	4,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	20,9	26,6	27,6	28,5	31,9	34,0	3,1	3,1	3,1	4,0	3,1	3,2
CAE-5	20,8	27,6	29,0	30,1	32,1	33,5	4,3	5,0	4,9	5,6	4,7	4,0
CEDEAO	7,6	13,1	14,7	14,4	17,3	17,1	5,4	5,9	4,6	5,5	2,6	1,7
SACU	13,6	20,7	17,9	21,6	30,1	29,4	5,4	5,7	6,0	8,2	6,7	5,8
SADC	18,2	26,4	25,7	29,2	37,9	37,1	5,3	5,6	5,7	7,5	5,9	5,4

Voir les notes à la page 21.